



HAL
open science

La place et les enjeux de l'éducation au développement durable au cycle II : les pratiques et les effets sur les élèves

Laurine Siguret

► To cite this version:

Laurine Siguret. La place et les enjeux de l'éducation au développement durable au cycle II : les pratiques et les effets sur les élèves. Education. 2023. dumas-04529164

HAL Id: dumas-04529164

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04529164v1>

Submitted on 20 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



La place et les enjeux de l'éducation au développement durable au cycle II : les pratiques et les effets sur les élèves

Sous la direction de Aurore LECOMTE

Laurine SIGURET
2021 - 2023

UPEC – INSPE de l'académie de Créteil
Site de Bonneuil-sur-Marne

Sommaire

REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION.....	8
I- QU'EST-CE-QUE LE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) ?.....	12
A) DEFINITION	12
1) Origines.....	12
2) Objectifs.....	17
B) LE DD, UNE QUESTION SOCIALEMENT VIVE	20
II- LES PRESCRIPTIONS ET LES PRATIQUES SCOLAIRES DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	
DANS LES ECOLES	24
A) LA PLACE DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES.....	24
B) LA PLACE DE L'EDD EN CLASSE ET DANS L'ECOLE	31
1) <i>Présentation méthodologique</i>	31
a) Présentation du profil des enquêtés.....	32
b) Perceptions des enseignants au sujet du développement durable	33
c) Pratiques scolaires	34
d) Pratiques personnelles.....	36
e) Conclusion du questionnaire	36
2) <i>Analyse des réponses du questionnaire enseignant et des entretiens : un discours focalisé sur</i> <i>l'environnement et les éco-gestes</i>	37
C) MISE EN ŒUVRE	44
1) <i>Actions menées dans deux écoles situées à Ormesson-sur-Marne et à Maisons-Alfort</i>	44
2) <i>Eco-labélisation</i>	47
a) Définition et objectifs	47
b) Conditions d'obtention	48
c) Labellisation de l'école de PE1 (Ormesson-sur-Marne)	49
3) <i>Lien avec acteurs externes</i>	50

4) Une tendance à la neutralisation de la question.....	53
III- L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN LEVIER DE TRANSFORMATION DES PRATIQUES	
SCOLAIRES ?	55
A) CONCEPTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SELON LES ÉLÈVES ET IMPACT DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
55	
1) <i>Présentation méthodologique.....</i>	55
a) Représentations du développement durable selon les élèves	57
b) Impacts et enjeu de l'éducation au développement durable	57
c) Enjeux traduisant la perception des élèves à partir de l'EDD	58
2) <i>Analyse des réponses des élèves au questionnaire : l'éducation au développement durable, une</i>	
<i>éducation dont les impacts demeurent faibles voire absents ??</i>	58
a) Effet du DD hors de l'école ?	58
b) Perception du développement durable selon les élèves	61
CONCLUSION.....	65
CORPUS.....	69
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAFIE	70
ANNEXES.....	74
ANNEXE 1 : ARTICLE DU JOURNAL OUEST FRANCE	74
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE VIERGE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS.....	75
ANNEXE 3 : DOCUMENT PRESENTANT LE ROLE DES ECO-DELEGUES A L'ÉCOLE DE PE1 A ORMESSON-SUR-MARNE	80
ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIE DU TABLEAU D'AFFICHAGE RESERVE A PRESENTER LES ACTIONS DU DD.....	82
ANNEXE 5 : PHOTOGRAPHIES DES ACTIONS MISES EN PLACE A L'ÉCOLE DANS LE CADRE DE L'EDD (ORMESSON-SUR-MARNE).....	83
ANNEXE 6 : AFFICHES DE SENSIBILISATION DES ECO-DELEGUES.....	85
ANNEXE 7 : LIVRES PROPOSES EN VITRINE DEDIEE AU DD A L'ÉCOLE PE1 (ORMESSON-SUR-MARNE).....	86
ANNEXE 8 : DOCUMENT PRESENTANT LES PROPOSITIONS DES ECO-DELEGUES DANS L'ÉCOLE DE PE1 A ORMESSON-SUR-MARNE.	87
ANNEXE 9 : PROJET D'ÉCOLE AXE EDD, PE1, ORMESSON-SUR-MARNE.....	89
ANNEXE 10 : QUESTIONNAIRE REMPLI PAR L'ÉCOLE DE PE1 A ORMESSON-SUR-MARNE POUR OBTENIR LA LABELLISATION E3D .	92

ANNEXE 11 : QUESTIONNAIRE VIERGE A DESTINATION DES ELEVES	95
ANNEXE 12 : RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS AVEC PE1 ET PE2	96
<i>Entretien 1, 17/02/23 (28'16") – PE1</i>	96
<i>Entretien 2, 22/02/23 (13'53") – PE2</i>	104

Remerciements

Je tiens à remercier et exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes sans lesquelles j'aurais difficilement pu réaliser ce travail de recherche et ainsi rédiger ce mémoire de recherche.

Par la présente, je tiens tout d'abord à adresser toute ma gratitude à ma directrice de recherche, Madame Aurore LECOMTE, formatrice, de m'avoir encadrée et conseillée tout au long de ces deux années d'étude, avec bienveillance. Son aide, sa disponibilité, ses conseils avisés ainsi que sa patience m'ont été très précieux.

Je souhaite également adresser ma reconnaissance envers tous les professionnels constituant l'équipe de l'Initiation à la Formation et par la Recherche (IFR) des Enjeux civiques et culturels des enseignements de l'histoire, géographie, EMC, « questionner le monde » à l'école élémentaire, pour les cours dispensés, et pour nous avoir cadré de la manière la plus rigoureuse.

Je remercie tous les élèves ayant répondu au questionnaire, ainsi que leurs enseignants. Sans eux, ce travail n'aurait pu aboutir.

Ensuite, je remercie tous les enseignants d'avoir participé à cette expérimentation et ainsi nous permettre de collecter des données.

Par cette occasion, je remercie Madame LORENZONI, qui a permis la diffusion de ces questionnaires.

Je remercie également les directrices (PE1 et PE2) qui m'ont accordé leur temps et se sont rendues disponibles pour répondre à mes questions lors d'entretiens.

Enfin, je remercie mes proches pour le soutien émotionnel apporté durant ces deux années.

« Quimper. Au lycée Thépot, les élèves s’engagent pour le développement durable » :
c’est aujourd’hui [le 06/04/2022] qu’est paru cet article du journal « Ouest France » (**Annexe 1**). Cet article montre que le lycée, et donc la sphère scolaire s’engage dans le développement durable, à-travers « la semaine du développement durable », les « éco-délégués », ...

En effet, aujourd’hui, en France et dans le monde, la question du réchauffement climatique est au centre du débat. L’enjeu majeur de la planète est de mettre en place un développement dit durable. Le terme « développement » est polysémique : il peut être littéraire, technique (comme le développement de photos par exemple), mais peut également signifier un développement au sens de « croissance », ... Pour comprendre la notion de développement durable, il faut envisager l’expression dans son contexte. Ainsi le développement durable se définit comme **« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »** (rapport *Brundtland*). C’est un développement qui doit ainsi prendre en compte trois dimensions : économique, sociale, et environnementale.

Comment faire pour contribuer au développement durable à notre échelle ? A grande échelle, les firmes transnationales, les grandes entreprises et les Etats par exemple sont sollicités pour réduire leurs émissions de CO2 et de gaz à effet de serre. Mais comment agir à l’échelle d’un humain, d’un foyer ? Afin que chacun puisse agir dans le but d’un développement dit durable, il faut d’abord une prise de conscience des risques qui menacent

notre écosystème. Si nos aïeux avaient eu conscience des conséquences de leur consommation et que les pays aujourd'hui développés avaient mesuré l'ampleur des conséquences de leur méthode de développement, peut-être que la question d'une nouvelle méthode ne se poserait pas aujourd'hui.

Aujourd'hui, pour contrer ces effets et prévenir des conséquences de nos modes de vie, les programmes scolaires ont été enrichis par des contenus d'éducation au développement durable. Qu'est-ce les « éducations à » ? Elles sont parties intégrantes des programmes scolaires ; cependant, elles ne sont pas définies comme une discipline à part entière, mais sont « présentées selon des approches interdisciplinaires et transversales »¹. Cela signifie que les disciplines contribuent ensemble à ces « éducations à » ; l'approche par projets, par exemple, en interdisciplinarité est un axe central.

Aujourd'hui dans les écoles, on parle d'une éducation au développement durable : Francine Pellaud, docteur en sciences de l'éducation et professeure spécialisée en didactique des sciences et en éducation au développement durable, définit cette éducation comme « un changement d'état d'esprit, une manière différente d'appréhender, de voir, de comprendre le monde et de se projeter dans l'avenir »². De plus, l'éducation au développement durable entend que les enfants soient éduqués à un développement environnemental, mais aussi économique et social. Selon le site EDUSCOL, l'éducation au développement durable doit relever d'une « d'une prise de conscience collective, informée et documentée sur les interactions scientifiques, sociologiques, économiques, sociales et culturelles »³. Ainsi, l'école est sensée transmettre aux élèves, depuis la classe de CP jusqu'à la classe de terminale, une prise de conscience tant sur le pilier environnemental qu'économique et social. « L'éducation à » est un objet hybride entre contenus disciplinaires et transversaux. Selon Nicole Tutiaux-Guillon et Sylvie Considère, l'éducation au développement durable s'articule entre discipline scolaire, et notions bien spécifiques, sujette à la question socialement vive du développement

¹ eduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. « Éducation au développement durable ». MAJ le 2 février 2022 <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>.

² Pellaud . F ; (2011). *Pour une éducation au développement durable* », 204.

³ eduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. « Éducation au développement durable ». MAJ le 2 février 2022 <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>.

durable. « L'éducation à » serait selon elles une « éducation au doute »⁴, une « éducation comportementale, et une « éducation aux valeurs et aux attitudes ».

Cependant, ce terme est aujourd'hui au cœur d'un débat socialement vif. Le concept de « questions socialement vives » a émergé dans les années 1990 et 2000 de Laurence Simonneaux et Alain Legardez lors du congrès de l'Association Mondiale des Sciences de l'Éducation à Sherbrooke (2000). Ce terme « socialement vif » fait référence au fait que le sujet est au cœur du débat, que les réponses à ces questions ne sont pas encore tout à fait claires et précises, voire même qu'il n'y a pas de réponse. Nous expliciterons cela plus en détail dans la première partie de ce travail de recherche.

Ainsi, dans le cas où le développement durable se fonde sur des questions socialement vives, comment l'interpréter et l'enseigner ? Les trois piliers du développement durable peuvent-ils être traités avec les élèves de tout âge ? Sinon, peut-on réellement parler d'une éducation au développement durable ? Quelle est sa place au sein des apprentissages ? A-t-elle un effet sur les élèves ? Et leurs parents ? Les professeurs, eux-mêmes, sont-ils convaincus par la pertinence de cette éducation, la mettent-ils en place dans leur classe ? Cette mise en œuvre en classe est-elle dépendante de leur pratique personnelle en terme de développement durable ? Ces questions nous amènent donc à nous demander dans quelle mesure les représentations des enseignants et les valeurs qu'ils associent au développement durable orientent-elles leur manière de l'enseigner ; et est-ce que ces représentations ont des effets au-delà de l'école ? Par ailleurs, leurs manières d'enseigner seraient-elles influencées par le fait que le développement durable soit au cœur de l'actualité, et ainsi une question socialement vive ? Pour répondre à cette interrogation, nous concentrerons nos recherches autour du cycle 2 : CP, CE1, CE2.

Nous élaborerons ce travail de recherche selon l'hypothèse que, pour faire de l'éducation au développement durable, les enseignants favoriseraient la dimension environnementale du développement durable ; tandis que les prescriptions favorisent une

⁴ Considère, S. & Tutiaux-Guillon, N. (2013). L'éducation au développement durable : entre « éducation à » et disciplines scolaires. *Recherches en didactiques*, 15, 111-133. <https://doi.org/10.3917/rdid.015.0111>

« éducation à » selon deux axes : connaître et agir, en prenant en compte les 3 piliers du développement durable : environnemental, économique, et social. De plus, nous supposons qu'il y a un lien de causalité entre la part des représentations et des convictions personnelles du développement durable des enseignants, et celle de l'importance accordée à l'éducation au développement durable avec les élèves. Enfin, les enseignants associent des valeurs aux questions d'une telle éducation, cependant, le développement durable étant une question socialement vive, les enseignants peuvent user de stratégies qui consistent à neutraliser la question.

Après avoir défini la notion de développement durable, sa relation historique avec l'école, et sa position dans la société, nous analyserons la place qu'occupe en théorie l'éducation au développement durable dans les programmes, mais aussi en pratique dans les écoles et dans les classes pour être au plus près de la réalité. Il sera intéressant de faire un lien avec de potentiels acteurs externes tels que les mairies, les sorties scolaires, les projets pédagogiques ou associations, ... Enfin, la théorie ou la pratique à l'école a-t-elle un impact sur la sphère privée des familles, élèves, et professeurs ?

Pour répondre à ce questionnement, le corpus se composera essentiellement de questionnaires et d'entretiens semi-directifs destinés aux professeurs et aux élèves. Cela permettra d'interroger leurs perceptions et leurs pratiques. Une enquête de terrain dans deux écoles du Val-de-Marne (94) viendra compléter cette démarche. Ces deux écoles se situent dans des quartiers aisés du département, et de l'académie (Maisons-Alfort et Ormesson-sur-Marne). L'une est constituée de 6 classes avec un effectif total de 135 élèves ; l'autre contient 6 classes également de 26 élèves en moyenne. Nos analyses porteront sur des observations de terrain, des projets d'écoles, des immersions lors de conseils d'école et en classe, ...

De plus, nous nous intéresserons aux programmes scolaires du cycle 2, dans un premier temps pour comprendre de quelle manière l'éducation au développement durable a fait son apparition à l'école, mais aussi pour en comprendre la place aujourd'hui. Tous les articles scientifiques recensés en **Bibliographie / Sitographie** serviront d'appui et de supports théoriques à ce travail de recherche.

I- Qu'est-ce-que le développement durable (DD) ?

Afin de comprendre au mieux la place d'une EDD à l'École, il convient dans un premier temps de définir la notion de « développement durable » selon deux critères : ses origines, ses objectifs. Cela permettra d'interroger l'enseignement du développement durable en tant que question socialement vive.

A) Définition

1) Origines

L'expression « développement durable » est assez récente, mais la réflexion sur la durabilité des ressources est ancienne. Hans Von Carlowitz (1645 – 1714), il y a trois siècles aurait initié le terme « *Nachhaltigkeit* que l'on pourrait traduire approximativement aujourd'hui par 'durabilité' »⁵. En effet, à la suite de la Guerre de Trente ans, dans un contexte où l'économie et la croissance repartent, une pénurie de bois apparaît au début du XVIIIe siècle, ce qui entraîne alors une hausse conséquente du prix du bois, matériau indispensable à cette époque (construction d'habitats, industrie minière, chauffage, ...). C'est alors que Von Carlowitz « réfléchit à une gestion des forêts qui permettrait d'assurer qu'à l'avenir, le bois soit disponible en quantité suffisante et à un prix raisonnable »⁶. Les termes « gestion », « avenir », « quantité suffisante » amorcent donc cette notion de durabilité. En 1669, l'exploitation des forêts est encadrée par une grande ordonnance du Roi Louis XIV.

En 1798, Thomas Robert Malthus, économiste britannique, fait paraître *Essai sur le principe de population* dans lequel il annonce sa théorie sur le « principe de population », qui met en avant le fait que « Si elle n'est pas freinée, la population s'accroît en progression géométrique. Les subsistances ne s'accroissent qu'en progression arithmétique »⁷. C'est la première fois que quelqu'un interroge la disponibilité des ressources de la Terre par rapport à la démographie. Malthus admet deux solutions envisageables : un changement du

⁵ Bartenstein K. (2005), *Les origines du concept de développement durable*, Revue Juridique de l'environnement, n°3, pp. 289-297

⁶ *Ibid.*

⁷ Malthus, 1798, *Essai sur le principe de population*, p.14

comportement humain quant aux « taux de natalité, et donc la croissance de la population »⁸ : ou encore « une modification des conditions de production des subsistances »⁹. Les inquiétudes de Malthus sont appuyées par des philosophes, des biologistes, ou encore par des géographes (tels que Condorcet, Waterman, Ehrlich et Lui, Collards, Wrigley, ...) tout au long des XVIII^e et XIX^e siècle. Ainsi, Thomas Robert Malthus est « souvent présenté comme le grand initiateur de cette réflexion sur les limites du développement humain »¹⁰.

Une question se pose : faut-il exploiter les ressources ou les préserver ? Au XIX^e siècle émerge la notion de « transcendantalisme », qui est « un mouvement littéraire et philosophique, qui contribue à inspirer les mouvements écologistes les plus radicaux »¹¹. En outre, le XIX^e siècle est l'époque de la Révolution industrielle, durant laquelle les ressources limitées de la planète sont soulignées ; mais où certaines activités sont remises en question en raison de leur « caractère destructeur »¹².

Ces préoccupations se poursuivent au XX^e siècle. En 1909, le 26^e président des Etats-Unis Franklin Roosevelt, lors d'un discours fait devant le Sénat américain interroge la poursuite d'un développement sur le long terme : « avec la croissance constante de la population et l'augmentation encore plus rapide de la consommation, notre peuple aura besoin de plus grandes quantités de ressources naturelles [...] Si nous, de cette génération, détruisons les ressources qui seront nécessaires à nos enfants, si nous réduisons la capacité de notre terre à soutenir une population, nous diminuons le niveau de vie, nous enlevons même le droit à la vie des générations futures sur ce continent »¹³.

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des pays industrialisés est en forte croissance, et « l'idée d'une croissance infinie »¹⁴ se met en place. Les spécialistes s'inquiètent de l'impact environnemental face à une consommation et une production de masse. Or, tous les pays ne se développent pas à la même vitesse, et selon Truman, 33^e

⁸ Rutherford, D. (2007). Les trois approches de Malthus pour résoudre le problème démographique. *Population*, 62, 253-280. <https://doi.org/10.3917/popu.702.0253>

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Jégou, A. (2007). Les origines du développement durable. *L'Information géographique*, 71, 19-28. <https://doi.org/10.3917/lig.713.0019>

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ Cité par Vivien, F. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes en développement*, 1-21

¹⁴ Jégou, A. (2007). Les origines du développement durable. *L'Information géographique*, 71, 19-28. <https://doi.org/10.3917/lig.713.0019>

président des Etats-Unis, tous les pays connaîtront le même processus de développement économique, avec plus ou moins d'avance ou de retard. C'est l'idéologie du développement, et « croissance économique et développement sont donc considérés comme synonymes »¹⁵.

C'est en 1968 que le Club de Rome, un groupe composé d'une centaine de scientifiques, d'économistes et d'industriels, annonce ses inquiétudes, et demande un rapport sur les effets d'une telle croissance sur la planète. La même année, l'UNESCO¹⁶, à la demande du directeur général René Maheu, organise à Paris la « Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère », qui « envisage de manière liée les problèmes de l'environnement et ceux du développement »¹⁷. C'est le premier acteur international qui entend nécessaire la « rationalisation à l'échelle planétaire de l'utilisation des ressources de la biosphère pour assurer aux générations futures des conditions de vie suffisantes »¹⁸, la biosphère étant définie à la suite de cette conférence comme la partie de la Terre où il peut y avoir de la vie.

En 1972, en réponse au Club de Rome, est publié le rapport du Club de Rome, ou « Rapport Meadows », publié en 1972, intitulé *The limits to growth*, en français *Les limites de la croissance*. Ce rapport rend compte d'un « cercle vicieux : une population croissante d'individus qui consomment et polluent de plus en plus dans un monde fini. »¹⁹ Ce rapport alerte à long terme sur un épuisement des ressources naturelles non renouvelables, ainsi que sur la dégradation de notre écosystème, et indique que la croissance de masse est incompatible avec la préservation de l'environnement. Juste après a lieu la première conférence de l'ONU²⁰ à Stockholm, qui renforce cette initiative intergouvernementale. Une série de mesures sont mises en place, tels que le Plan d'Action pour l'environnement ; la Déclaration de Stockholm qui « a placé les questions écologiques au rang des questions internationales est a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution [...]

¹⁵ Brunel, S. (2018). Chapitre premier. La fin de l'idéologie du développement. Dans : Sylvie Brunel éd., *Le développement durable* (pp. 7-18). Paris. Presses Universitaires de France.

¹⁶ *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*

¹⁷ Maurel, C. (2013). L'Unesco, un pionnier de l'écologie : Une préoccupation globale pour l'environnement, 1945-1970. *Monde(s)*, 3, 171-192. <https://doi.org/10.3917/mond.131.0171>

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Jégou, A. (2007). Les origines du développement durable. *L'Information géographique*, 71, 19-28. <https://doi.org/10.3917/lig.713.0019>

²⁰ Organisation des Nations Unies

et le bien-être des peuples dans le monde entier »²¹ ; ou encore la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Le choc pétrolier de 1973 contribue à cette prise de conscience, en apportant la preuve qu'un développement fondé à partir de l'utilisation abondante des énergies fossiles dites « renouvelables » ne pourra tenir dans le temps sans ralentissement de ce développement.

En collaboration avec le PNUE et le fond mondial pour la nature²², l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) élabore la Stratégie Mondiale de la Conservation, document dans lequel apparaît pour la première fois l'expression « développement durable ». Elle définit le développement comme « la modification de la biosphère et l'emploi des ressources humaines, financières, vivantes et non-vivantes, pour satisfaire aux besoins des hommes et améliorer la qualité de leur vie »²³. Cependant, la notion « développement durable » n'est pas encore explicitement définie. Il faut attendre 1987, pour que le rapport *Brundtland*, ou *Notre avenir à tous*, qui doit son nom à Madame Gro Harlem Brundtland, Premier ministre Norvégien alors à la présidence de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED), définit le développement durable comme « **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ».

C'est du 3 au 14 juin 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio que « la CNUED a proclamé le concept du développement durable comme un objectif atteignable [...], que ce soit au niveau local, national, régional, ou international. »²⁴. Trois piliers sont alors présentés comme fondements d'un développement durable : un pilier économique, un pilier social, et un pilier environnemental. Les trois piliers du développement durable sont interdépendants et représentés de la façon suivante²⁵ :

²¹ Site des Nations Unies, Conférence, Environnement et développement durable : <https://www.un.org/fr/conferences/environment/stockholm1972>

²² Nom français de l'association *World Wide Fund For Nature (WWF)* créée en 1968

²³ Stratégie mondiale de la conservation, 1980

²⁴ Site des Nations Unies : <https://www.un.org/fr/conferences/environment/rio1992>

²⁵ Image provenant du site Education au développement durable, site académique de Lille : <http://edd.ac-lille.fr/images/devpt-durable.jpg/view>

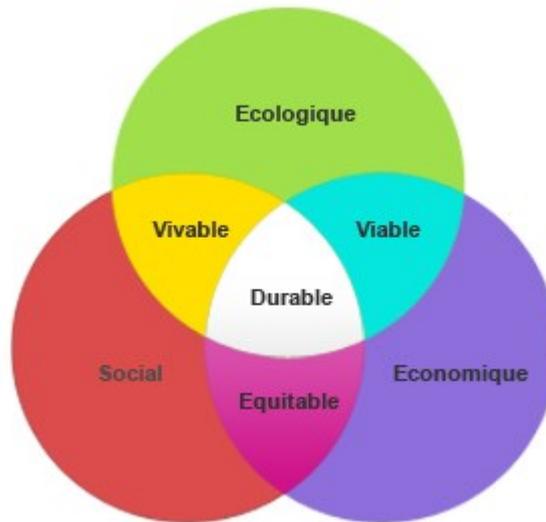


Figure 1 : Articulation entre les trois piliers du développement durable²⁶

Pour qu'il y ait durabilité, les trois piliers doivent être en action.

L'Agenda 21²⁷ est un programme d'actions adopté lors de ce Sommet, qui « vise à penser ensemble le court terme par des actions concrètes adaptées aux priorités et aux moyens des localités, et les objectifs de long terme. Il permet une appropriation de la notion de « développement durable » *par les acteurs* »²⁸. Depuis, une multitude de conférences internationales ont eu lieu dans le but de poursuivre les actions de mises en œuvre d'un développement durable :

- Conférence de New-York (1997) : Etablir un premier examens suite aux mesures prises lors du Sommet de Rio en 1992.
- Conférence de Johannesburg (2002) : Faire un bilan des actions et des mises en œuvre du développement durable, dix ans après le Sommet de Rio, soit le 1^{er} Sommet de la Terre.
- Conférence de Nagoya : Convention sur la biodiversité ; accord de Nagoya qui vise à protéger les espèces et les écosystèmes.
- Conférence des Nations-Unies sur le développement durable à Rio (2012), 20 ans après le Sommet de Rio en 1992, qui annonce deux priorités : l'économie verte

²⁶ Site académique de Lille : <http://edd.ac-lille.fr/images/devpt-durable.jpg/view>

²⁷ « Action 21 » en français

²⁸ Site de la République française, rubrique « Vie publique » : <https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21>

avec l'éradication de la pauvreté ; le cadre institutionnel du développement durable.

- Les Conférences des Parties (COP) ont été mises en place lors de l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) lors du Sommet de la Terre à Rio. Elle a lieu tous les ans depuis 1995, et rassemble les chefs ou représentants des Etats qui ont signé la CCNUCC. Les Organisation Non Gouvernementale (ONG) participent aussi à ces conférences, qui visent une évolution de la CCNUCC en dressant le bilan de la question du climat.

2) Objectifs

Ainsi, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En d'autres termes, un tel développement doit pallier une « répartition très inégale de la richesse²⁹ », ainsi qu'« une dégradation dangereuse de la biosphère³⁰ », deux points importants qui à long terme remettraient en question la vie sur Terre. Il faut alors apprendre à vivre dans « un monde durable et résilient³¹ », c'est-à-dire un monde où la réponse aux besoins actuels ne met pas en péril les ressources des générations futures. A cette fin, trois piliers interdépendants interviennent :

- La croissance économique (pilier économique)
- L'inclusion sociale (pilier social)
- La protection de l'environnement (pilier environnemental)

En effet, si le développement durable suppose l'élimination de toutes formes de pauvreté, il faut « promouvoir une croissance économique durable »³² (pilier économique) ; mais cela passe aussi par la réduction des inégalités (pilier social), tout en ayant une réelle gestion durable des ressources que peut fournir la planète.

En 2015, un plan d'actions pour l'humanité, la planète et la prospérité, nommé « Agenda 2030 » a été adopté par les 193 Etats membres de l'ONU. Ce programme a pour but

²⁹ Dominique BOURG, « **DÉVELOPPEMENT DURABLE** », *Encyclopædia Universalis*

³⁰ *Ibid.*

³¹ Site des Nations-Unies : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

³² *Ibid.*

de « transformer notre monde en renforçant la paix, en éradiquant la pauvreté, et en assurant sa transition vers un développement durable »³³. Il présente 17 objectifs de développement durable :

Figure 2 : Les 17 objectifs de développement durables tels que définis par l'UNESCO (source : unesco.org)



Tableau 1 : Tableau reprenant les 17 objectifs du développement durable :

ODD**1 – Pas de pauvreté	« Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »
ODD2 – Faim « zéro »	« Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable »
ODD3 – Bonne santé et bien-être	« Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges »
ODD4 – Education de qualité	« Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »
ODD5 – Egalité entre les sexes	« Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »
ODD6 – Eau propre et assainissement	« Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »

³³ Site officiel « Agenda 2030 » : <https://www.agenda-2030.fr/agenda-2030/>

ODD7 – Energie propre et d'un coût abordable	« Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable »
ODD8 – Travail décent et croissance économique	« Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »
ODD9 – Industrie, innovation et infrastructure	« Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation »
ODD10 – Inégalités réduites	« Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein »
ODD11 – Villes et communautés durables	« Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »
ODD12 – Consommation et production responsables	« Etablir des modes de consommations et de production durables »
ODD13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	« Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »
ODD14 – Vie aquatique	« Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable »
ODD15 – Vie terrestre	« Préserver et restaurer les écosystèmes »
ODD6 – Paix, justice et institutions efficaces	« Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable »
ODD17 – Partenariat pour la réalisation des objectifs	« Partenariat pour la réalisation des objectifs »

**Ce tableau a été réalisé en reprenant les éléments du site de « L'Agenda 2030 »*

***ODD : Objectif de Développement Durable*

Dans un premier temps, nous avons tenté de classer ces 17 objectifs en fonction des trois piliers, c'est-à-dire ranger d'un côté tous ceux qui relèvent du social, d'un autre les objectifs qui seraient économiques, et enfin définir ceux qui seraient dans le pilier environnemental. Cependant, nous nous sommes rapidement rendu compte que, à quelques exceptions près, le classement était impossible. En effet, **les trois piliers sont interdépendants**. Prenons l'exemple de l'ODD3 – Bonne santé et bien-être : « Donner aux

individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges ». « Donner à tous » relève du social, « les moyens » fait intervenir le pilier économique ; et le pilier environnemental intervient de manière implicite dans le cas où pour mener une vie saine et préserver le bien-être, il faut d'abord un environnement qui le permet.

B) Le DD, une question socialement vive

« *Vingt ans plus tard, les problèmes sont toujours là et le développement durable est plus que jamais à l'ordre du jour* »³⁴.

Cette citation, mise en exergue et tirée de Vivien, F. (2003), dans Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes en développement*, 1-21, permet d'interroger ce qui fait la caractéristique d'une question vive. Dire en effet qu'une question se trouve à l'ordre du jour amène à identifier que le développement durable n'est pas qu'une thématique à aborder en classe, mais que c'est finalement une question de société, qui interroge le rapport entre les sociétés et leur environnement. C'est ainsi que nous définirions la notion de « question socialement vive » (QSV).

Laurence Simonneaux et Alain Legardez, initiateurs des travaux sur l'enseignement des questions socialement vives, définissent les QSV en établissant une grille d'analyse à travers trois critères : « Une question (triple) socialement vive est une question qui prend [...] forme scolaire et qui possède les caractéristiques suivantes » : pour qu'elle soit socialement vive, une question doit être « vive dans la société », « vive dans les savoirs de référence », et « vive dans les savoirs scolaires »³⁵.

Par ailleurs, ils démontrent que ces dernières ont dépassé le champ universitaire, et se sont inscrites dans un contexte davantage scolaire (les classes). Ils interrogent le rôle et la place des QSV à l'école et dans une société dite « postmoderne ». Enfin, ils mettent en avant

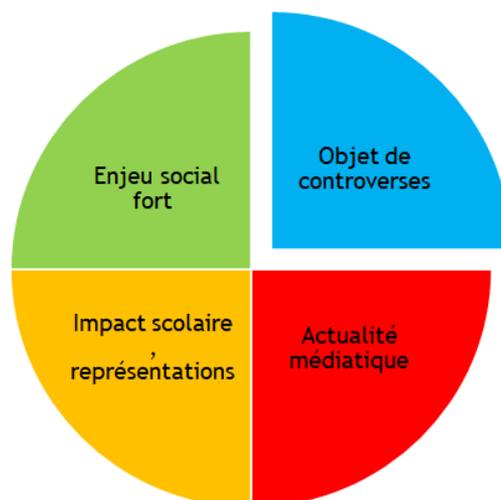
³⁴ Vivien, F. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes en développement*, 1-21

³⁵ Simonneaux, L. & Legardez, A. (2011). Introduction générale. Didactique des questions socialement vives: Répondre aux besoins de formation dans la société postmoderne. Dans : Alain Legardez éd., *Développement durable et autres questions d'actualité: Questions socialement vives dans l'enseignement et la formation* (pp. 15-29). Dijon : Éducagri éditions

l'aspect pluridisciplinaire et interdisciplinaire des QSV, en admettant qu'une multitude de chercheurs issus de divers champs disciplinaires semble s'intéresser à ces questions.

En outre, les QSV entrent dans le domaine des « éducations à », où se confrontent des questions complexes relevant de la sphère sociale, politique, scientifique, et se rapportant aussi aux valeurs et à l'éthique. Par ailleurs, les recherches montrent que les QSV ne se présentent pas toujours sous la forme interrogative, mais qu'elles peuvent être transversales aux enseignements scolaires. De plus, les auteurs supposent que certaines questions « ne sont pas encore vives » ou que « d'autres ne le sont plus pour un temps », et mettent ainsi en exergue le fait que les QSV sont des questions d'anthropologie, c'est-à-dire de société, et qu'elles évoluent en même temps que celle-ci. Les QSV ne sont pas sujettes à une seule réponse, dans un domaine précis, mais s'inscrivent dans des démarches qui peuvent mêler tant les sciences, que la technologie, ou encore la dimension sociale, aussi bien ensemble que séparément. Ce sont des questions complexes, et incertaines, puisqu'il n'y a pas une solution inscrite. Enfin, dans le cas où les QSV font entrer en jeu une dimension scientifique qui doit s'inscrire dans le social, « ces travaux s'inscrivent dans la problématique plus large de l'éducation en monde incertain », là où le futur n'est pas prédéfini.

Figure 3 : Schéma reprenant les caractéristiques d'une question socialement vive (Lecomte, 2023)



Le développement durable est un sujet d'actualité, qui se trouve à l'ordre du jour, et qui interroge le rapport entre les Hommes et leur environnement. De ce fait, le

développement durable est sujet à une problématique « vive dans la société, vive dans les savoirs de référence, et vive dans les savoirs scolaires »³⁶.

Dans la mesure où notre travail de recherche interroge l'enseignement du développement durable en tant que QSV, il semble nécessaire de s'interroger sur la posture préconisée pour et par les enseignants. En effet, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la façon d'introduire les QSV en classe. Kelly³⁷ définit ainsi 4 postures que l'enseignant peut adopter :

- La **neutralité exclusive** suppose de ne pas aborder les sujets à controverse, et qu'il faut s'en tenir aux découvertes scientifiques, en tant que « vérités exemptes de valeurs »³⁸.
- La **partialité exclusive** est une posture visant à faire adopter aux élèves un point de vue particulier. Il ne faut pas tenir compte des conceptions contradictoires. Le but est d'enseigner et de faire adopter un seul et même point de vue et/ou opinion.
- L'**impartialité neutre** permet de débattre avec les élèves d'un sujet à controverse, en adoptant une position de stricte neutralité, c'est-à-dire que l'enseignant n'explicite pas son point de vue. Cela amène les élèves à se construire leur propre conception.
- L'**impartialité engagée**, bien qu'elle permette aux élèves de participer aux débats, diffère de l'impartialité neutre en permettant à l'enseignant d'exprimer son point de vue.

Lors d'une conférence en 2021, Alain Legardez revient sur ces différentes postures et admet qu'aujourd'hui, c'est la posture d'impartialité engagée qui est préconisée par ce dernier. En effet, l'impartialité engagée signifie, pour un enseignant, de favoriser le dialogue entre les différents points de vue sur une QSV, tout en ayant la possibilité de donner le sien. Impartialité et neutralité semblent ainsi s'opposer dans le traitement d'une QSV en classe. En sus, sont apparues récemment les « questions sociétales hyper-vives » (QSHV), qui sont encore plus vives que les « simples » questions socialement vives, et dans lesquelles il intègre la question du développement durable. La différence entre les QSHV et les QSV est que ces

³⁶ Ibid.

³⁷ Kelly T (1986) 'Discussing controversial issues: four perspectives on the teacher's role', *Theory and Research in Social Education* 14, 113-138.

³⁸ Ibid.

premières interrogent directement l'existence même du sujet qui est amené à prendre position. Le développement durable, parce que ses enjeux questionnent l'impact des sociétés sur l'environnement de façon irréversibles, peut être considéré comme une question sociétale hyper vive dans la perspective d'A. Legardez. En outre, ces questions sont en lien avec les valeurs et les émotions des individus, ainsi qu'avec leur pratique.

Le développement durable est donc à la fois une question socialement vive : interrogeant la nature des savoirs en jeu, des représentations mais renvoie aussi à notre existence d'être humain dans un contexte de changement global. En effet, questionner le mode de vie d'aujourd'hui en appréhendant les impacts sur le long terme est une éducation pour laquelle nous ne connaissons pas les effets de manière formelle. Des désaccords émergent entre les individus, plusieurs types de pratiques, comportements et points de vues sont au cœur des débats et des discussions, et les réponses sont imaginables, prévisibles, mais encore inconnues. Nous pouvons illustrer cela avec l'exemple des batteries électriques pour faire fonctionner les véhicules : au cœur des débats tant d'un point de vue environnemental (l'utilisation pollue moins, certes, mais qu'en est-il de la fabrication ? Des déchets ?), que d'un point de vue économiques ou social (les véhicules électriques ont un prix qui n'est accessible qu'à une certaine classe sociale). De surcroit, il n'y a pas de savoirs formels en jeu, c'est en ce sens que le développement durable appartient au registre des QSV, en interrogeant des valeurs environnementales, économiques, et sociales, là où les réponses ne sont pas prédéfinies. Est-ce là une question sociétale hyper vive et une question vive ? De fait, nous pouvons nous demander dans quelles mesures les enseignants éduquent les élèves à une thématique encore vive dans la société, autour d'un enjeu social fort et au cœur de l'actualité médiatique.

II- Les prescriptions et les pratiques scolaires de l'Éducation au Développement Durable dans les écoles

A) La place de l'éducation au développement durable dans les programmes scolaires

L'éducation au développement durable s'est installée progressivement dans les programmes de l'Éducation Nationale.

« A une époque où la dégradation de son milieu de vie pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir, une éducation en matière d'environnement s'impose de toute évidence »³⁹ : voici la première phrase de la Circulaire n°77-300 du 29 août 1977, publiée dans le Bulletin Officiel (BO) n°31 du 8 septembre 1977. C'est la première fois qu'apparaît la notion « d'éducation à l'environnement ». La présente définit l'objectif de « développer chez l'élève une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement »⁴⁰, à travers l'interdisciplinarité : « Cet objectif peut être atteint d'une part en faisant appel à l'ensemble des disciplines ».⁴¹

Suite à cette circulaire, une sensibilisation aux questions environnementales apparaît dans les Instructions Officielles (IO) de 1980 ; notons que le rapport *Brundtland* n'est pas paru, on ne parle pas encore « d'éducation au développement durable ». Ainsi, les questions environnementales sont travaillées en biologie (p. 56) :

- *Adopter en en comprenant la nécessité, une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement (réflexion sur la fragilité des milieux de vie, problème des espèces en voie de disparition) :*

* *s'interroger, à partir d'exemples, sur l'aménagement de l'environnement humain proche (urbanisation et espaces verts ; consommation et accumulation de déchets ; aménagement des zones touristiques et protection des sites ; problèmes soulevés par les cultures et élevages intensifs) ;*

* *réaliser à partir de documents simples une analyse critique de phénomènes évoqués par les médias (malnutrition et faim dans le monde ; exploitation inconsidérée des ressources naturelles et énergétiques ; accumulation de nuisances...) ;*

* *réfléchir à l'action prédominante de l'homme, dans le maintien ou la destruction des équilibres fondamentaux des milieux.*

³⁹ Circulaire n°77-300 du 29 août 1977

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

Dans les IO de 1995, le développement durable est travaillé en tant « qu'éducation à la consommation », qui implique une « Initiation à la gestion de l'environnement »⁴².

En 2003 la France définit sa stratégie pour le développement durable en créant le Conseil Nationale du Développement Durable (CNDD), qui définit les politiques de développement durable et leur mise en œuvre. Ainsi, dans un tel contexte politique, l'Education à l'environnement devient l' « Education à l'environnement et au Développement Durable » (EEDD) avec la circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004, parue dans le BO n° 28 du 15 juillet 2004. Cette dernière remplace la circulaire de 1977. Elle s'inscrit dans la stratégie adoptée par l'Etat français en 2003, en faveur du développement durable. Cette circulaire annonce qu'à compter de la rentrée scolaire de 2004, « les élèves bénéficient d'une éducation à l'environnement pour un développement durable »⁴³, mais que cette dernière ne constitue pas une nouvelle discipline, elle doit s'inscrire dans l'interdisciplinarité, permettant la pédagogie par projet, ainsi que l'ouverture de débats qui s'inscrivent notamment lors des cours d'éducation morale et civique (EMC). La mise en place de cette « éducation au développement durable est fondée sur l'acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans une démarche d'investigation des problématiques liées à l'environnement »⁴⁴, tout en s'appuyant sur les programmes de 2002 (qui sont les programmes en fonction en 2004).

En 2007, dans la Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007, apparaît la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable, qui s'articule autour de trois axes prioritaires :

- « Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement
- Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles
- Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation. »⁴⁵

⁴² IO cycle 2 1995

⁴³ CIRCULAIRE N°2004-110 DU 8-7-2004 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>

C'est la phase de la création des comités académiques d'éducation au développement durable. Elle s'inscrit dans un contexte institutionnel, à-travers la Charte de l'environnement ; ainsi que dans le contexte mondial de « la Décennie pour l'éducation au développement durable », voulue par l'Organisation des Nations Unies.

Quatre ans plus tard, en 2011, est lancée la troisième phase de généralisation, qui prolonge les trois objectifs de la précédente, en s'appuyant sur trois orientations majeures :

- « Le renforcement de la gouvernance et du pilotage ;
- L'élargissement des partenariats ;
- Une meilleure diffusion des informations et du partage des réussites »⁴⁶.

Cette troisième phase n'est que la continuité du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de la mer.

Suite à la rénovation des programmes scolaires en 2008, l'éducation au développement durable est désormais présente dans l'ensemble du parcours scolaire, du cycle 1 au cycle 4. Par ailleurs, le développement durable se fait une place dans les projets d'école : « les écoles et les établissements scolaires sont vivement invités à entrer en 'démarche globale autour du développement durable' en combinant, autour d'un projet de développement durable, les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, ainsi que l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat »⁴⁷.

Ainsi, la première phase (2004-2007) a été celle qui a introduit l'éducation au développement durable ; la seconde (2007-2010) est celle qui a défini les thèmes et les problématiques du développement durable dans les programmes d'enseignement ; le développement durable est solidement inscrit dans l'acquisition des savoirs fondamentaux de la maternelle au lycée.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013 introduit directement l'éducation au développement durable dans le code l'éducation. L'article L.312-19 précise que :

⁴⁶ Circulaire n°2011-186 du 24 octobre 2011 : https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo41/MENE1128575C.htm?cid_bo=58234

⁴⁷ *Ibid.*

« L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à la transition écologique. Elle permet la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs relatifs à la nature, à la nécessité de préserver la biodiversité, à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. Elle comporte également une sensibilisation à la réduction des déchets, au réemploi et au recyclage des produits et matériaux, ainsi qu'au geste de tri ».⁴⁸

En août 2013, le ministère de l'Éducation Nationale lance la labellisation « E3D » des écoles en démarche globale de développement durable : « Peut être considéré comme 'E3D - École/Établissement en démarche de développement durable' tout établissement scolaire ou toute école engagée dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat »⁴⁹. Cette labélisation vise alors à mettre en valeur les établissements engagés dans une démarche de développement durable, créant le lien avec des acteurs externes, notamment territoriaux.

En 2015, lors de l'organisation par la France de la Conférence Paris-Climat 2015 (autrement dit la COP 21 – Conférence Of Parties), le ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, anciennement dirigé par Najat Vallaud-Belkacem, met en œuvre une stratégie d'impulsion d'une généralisation de l'éducation au

⁴⁸ Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013. *Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.* :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027680249?init=true&page=1&query=L.312-

[19&searchField=ALL&tab_selection=all&anchor=LEGIARTI000043974666#LEGIARTI000043974666](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000027680249?init=true&page=1&query=L.312-19&searchField=ALL&tab_selection=all&anchor=LEGIARTI000043974666#LEGIARTI000043974666)

⁴⁹ Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) – Référentiel de mise en œuvre et de labellisation :

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo31/MENE1320526N.htm>

développement durable ; le but étant de « conduire une politique exemplaire en la matière »⁵⁰.

Cette démarche s'inscrit dans « la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable dans les écoles »⁵¹.

Cette même année apparaît une nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable, par la Circulaire n°2015-018 du 4 février 2015. Cette dernière envisage la mise en œuvre d'actions qui permettra l'amplification d'une dynamique de développement durable, notamment grâce à la mise en place d'une banque de ressources pédagogiques, accessible via le site de l'Education Nationale EDUSCOL. Cette nouvelle phase intègre par ailleurs le développement durable dans la formation des enseignants, à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (l'ESPE)⁵². Elle insiste une nouvelle fois sur l'approche interdisciplinaire de l'éducation au développement durable, ainsi que sur l'intégration de cette éducation dans les projets d'école, et particulièrement en établissant des partenariats. Enfin, elle incite les établissements scolaires à mettre en œuvre des stratégies de labellisation E3D.

La dernière étape recensée dans la démocratisation de l'éducation au développement durable est la création des éco-délégués, en 2019. Déjà obligatoire au collège et au lycée, ils sont fortement encouragés au cycle 2 depuis la rentrée scolaire de 2020. Ils sont les premiers acteurs de la question écologique à l'école, et se font élire pour sensibiliser et accroître la mobilisation contre le réchauffement climatique.

Depuis l'année scolaire 2020-2021, un partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale et Bayard Presse a été établi afin d'organiser un concours : le prix de l'action éco-déléguée de l'année. Pour l'année 2020-2021, l'école primaire Bois de couleur à Bras-Panon à La Réunion s'est vue décerner le prix de l'action éco-déléguée. Le concours repose sur quatre finalités :

- « Participer à la mise en œuvre de l'éducation au développement durable [...] ;

⁵⁰ Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015 – 2016 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo6/MENE1501684C.htm>

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Ancien acronyme de l'actuelle INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

- Encourager et valoriser les démarches concrètes des élèves [...] en croisant plusieurs thématiques et plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies ;
- Encourager et valoriser l'engagement des élèves [...] ;
- Mettre en lumière des exemples et des pistes de travail. »⁵³

L'éducation au développement durable fait donc partie intégrante des programmes scolaires en 2022. Le Ministère de l'Éducation Nationale a intégré une telle éducation à travers deux grands axes : connaître et agir. Cette nouvelle éducation est un pilier décisif dans la stratégie nationale écologique pour un développement durable.

Au niveau des enseignements disciplinaires, le BO n°31 du 30 juillet 2020 laisse voir quelques indications concernant le développement durable.

La présentation de ces programmes de 2020⁵⁴ indique que « dans le cadre de l'enseignement « Questionner le monde », les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé » (p.6)

Les descriptions des contributions disciplinaires à la validation des compétences du socle commun montrent les exemples suivants :

- Pour le domaine 4 « Les systèmes naturels et les systèmes techniques », nous pouvons lire :« Cet enseignement développe une attitude raisonnée fondée sur la connaissance ; il concourt au développement d'un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé. Des gestes simples favorisent la connaissance et l'acquisition de règles d'hygiène (propreté, alimentation, sommeil), de sécurité et de protection de l'environnement ». (MEN, 2020, p.6)
- Pour le domaine 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » plus particulièrement, le champ « Questionner le monde » permet également de construire progressivement une culture commune, dans une société organisée,

⁵³ Prix de l'action éco-déléguées de l'année : <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360#edugouv-summary-item-2>

⁵⁴ <https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2>, BO n°31 du 30 juillet 2020

évoluant dans un temps et un espace donné : découverte de l'environnement proche et plus éloigné, étude de ces espaces et de leurs principales fonctions, comparaison de quelques modes de vie et mise en relation des choix de transformation et d'adaptation aux milieux géographiques. À cette occasion, l'impact de l'activité humaine sur l'environnement proche ou plus éloigné est abordé. L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d'autres modes de vie » (p.7)

En outre, le programme d'Enseignement Moral et Civique (EMC), dans la rubrique « développer le sens de l'intérêt général », indique que le développement durable est un objet d'enseignement (p.45) :

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p>L'engagement dans la classe et dans l'école Coopérer en vue d'un objectif commun. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances).</p>	<p>Réalisation d'un projet collectif. Le rôle et le fonctionnement du conseil d'élèves.</p>
<p>Développer le sens de l'intérêt général Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.</p>	<p>La notion de bien commun dans la classe et dans l'école. Initiation au développement durable : sensibilisation aux biens communs (ressources naturelles, biodiversité, etc.).</p>
<p>Construire l'esprit critique Apprendre à s'informer. Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui et accepter le point de vue des autres, formuler un point de vue. Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.</p>	<p>Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés. Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique). Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord). Les préjugés et les stéréotypes.</p>

Enfin, les programmes de « Questionner le monde » (p.46 et 48) suppose que les enfants adoptent un comportement « éthique et responsable ». Cette compétence est à travailler autour de l'environnement. Le B.O indique quelques exemples de situation tels que le suivi de ce qui entre et sort de la classe (papier, recyclage), de la cantine (aliments, eau, devenir des déchets) » (p.47) :

<p>Adopter un comportement éthique et responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. - Mettre en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives (« éco-gestes ») : gestion de déchets, du papier, économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage, etc.). 	<p>3, 5</p>
--	-------------

Du point de vue de la géographie, cela laisse entendre que l'objectif visé est d'influencer et de faire prendre conscience de l'impact des sociétés sur l'environnement (les élèves étant la société de demain), en éduquant à certains gestes et comportements « écoresponsable ».

En conclusion, les prescriptions programmatiques montrent une volonté d'éduquer au développement durable en favorisant une prise de conscience des élèves et l'acquisition d'éco gestes. C'est donc une mise en valeur du pilier environnemental du développement durable, et ainsi davantage une éducation à l'écologie.

Face à de telles prescriptions, qu'en est-il de la mise en œuvre réelle d'une éducation au développement durable au sein de l'école ?

B) La place de l'EDD en classe et dans l'école

1) Présentation méthodologique

Dans le cadre de notre mémoire de recherche, nous avons voulu questionner les pratiques déclarées des enseignants afin d'en faire une analyse. C'est la raison pour laquelle nous avons conçu un questionnaire, dont les réponses obtenues ont permis de dresser une liste des éléments pertinents pour la réalisation d'entretiens. Les données récoltées par ce questionnaire ont été complétées par deux entretiens avec des enseignants volontaires. Nous présenterons les objectifs de chaque rubrique du questionnaire.

- **Questionnaire destiné aux enseignants** : *(pour prendre connaissance du questionnaire vierge, se référer à l'Annexe 2 : questionnaire vierge à destination des enseignants)*

a) *Présentation du profil des enquêtés*

Cette rubrique du questionnaire est destinée à appréhender le profil des enquêtés, ainsi que le milieu social et économique dans lequel se situe l'école.

<p>Vous êtes : <i>Un homme ; Une femme ; Autre :</i></p>	<p>Cette question permet dans un premier temps de s'intéresser au profil de l'enquêté, de déterminer son genre ; et pourra potentiellement permettre d'établir des statistiques de genre.</p>
<p>Vous êtes : <i>Professeur stagiaire ; contractuel ; titulaire</i></p>	<p>Cette question introduit la question suivante. Elle permet de cibler l'expérience des enseignants qui répondront à ce questionnaire.</p>
<p>Depuis combien de temps exercez-vous ? <i>Moins de 3 ans</i> <i>Entre 3 et 5 ans</i> <i>Entre 5 et 10 ans</i> <i>Entre 10 et 15 ans</i> <i>Entre 15 et 20 ans</i> <i>Entre 20 et 25 ans</i> <i>Entre 25 et 30 ans</i> <i>Plus de 30 ans</i></p>	<p>Cette question précise la précédente et demande davantage de précisions. Cela permettra de définir en quelle année ils ont commencé à enseigner. Ainsi, nous pourrons établir une comparaison entre leur perception / pratique / années d'expérience. Leur façon de faire (ou pas) une EDD correspond-elle aux programmes actuels ? Ont-ils actualisé leur pratique, notamment s'ils ont commencé à enseigner il y a plus de 10 ans, 20 ans, ... Nous faisons le choix d'aller jusqu'à « Plus de 30 ans » car cela reviendrait aux années 80'-90' (notre analyse des programmes remontant jusqu'à cette période).</p>
<p>Dans quel cycle enseignez-vous ? <i>Cycle 1 ; 2 ; 3</i></p>	<p>Le questionnaire n'étant destiné qu'aux enseignants du cycle 2, un message s'affichera à la suite de cette question : « <i>Si vous n'exercez pas en cycle 2, je vous remercie d'avoir pris l'initiative de répondre à ce questionnaire, et d'être arrivé jusqu'ici ! Cependant, ce questionnaire ne concernera que les enseignants du cycle 2. Merci !</i> »</p>
<p>Dans quel niveau de classe ? <i>CP ; CE1 ; CE2</i></p>	<p>Afin d'établir des comparaisons entre les niveaux, entre les différents établissements au sein d'un même niveau, ...</p>
<p>Êtes-vous dans une école en REP ou REP + ? <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Cette question sert à situer l'école socialement. Le fait que l'école soit en REP, REP+, a une incidence sur les perceptions des enseignants ? sur leurs pratiques ? sur les projets d'école, ... ? Cette question permettra</p>

	de faire de potentielles relations de causalité entre les quartiers favorisés / défavorisés socialement, économiquement, culturellement, et leur investissement dans l'EDD.
<p>Si non, diriez-vous que l'école se situe dans un quartier aisé ? (Accueillant des élèves ayant un accès plus simple à la lecture, l'écriture, au patrimoine culturel) <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Idem que la question précédente, comparaison entre les milieux sociaux des enseignants concernant leur pratique, leur perception et leur investissement dans l'EDD.</p> <p>Si nous obtenons un échantillon de réponses assez hétérogène, nous pourrions comparer l'EDD dans les écoles en REP ou pas en REP.</p>

b) Perceptions des enseignants au sujet du développement durable

<p>Citez un / des mots clés qui définiraient selon-vous le développement durable : <i>Réponse libre</i></p>	<p>Tout d'abord, nous décidons de poser une question introductive, afin de voir quels seraient les premiers mots, les premières notions qui leur viennent à l'esprit lorsque l'on parle de développement durable. Vont-ils uniquement mettre des mots tels que « écologie, environnement, tri des déchets, ... » ?</p>
<p>Voici une liste de mots, lesquels assimileriez-vous au DD ? <i>tri sélectif ; climat ; économie ; déchets ; pollution ; environnement ; politique ; vie sociale ; science ; débat ; éducation ; apprentissage ; actualité ; temporalité ; inégalités sociales ; écologie ; emplois ; autre :</i></p>	<p>Dans un second temps, nous proposons une liste de mots, qui ne sont pas rangés selon un ordre précis. Cependant, les mots proposés abordent les 3 piliers du développement durable : environnement, économie, social. Le but de cette question est de relever quels mots se rapprochent le plus de leur perception. En fonction des mots relevés, nous pourrions analyser ceux qui ressortent le plus, et donc voir s'ils considèrent les 3 piliers sur développement durable, ou si pour tous, le pilier écologie domine.</p>
<p>Comment définiriez-vous le développement durable à vos élèves ? <i>Réponse libre</i></p>	<p>S'ils ne considèrent pas uniquement le pilier environnement/écologie du DD, que transmettent-ils à leurs élèves ? Uniquement ce pilier, ou aussi les deux autres ?</p>

<p>Selon-vous, le DD est une question qui fait intervenir l'économie ? <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Enfin, cette question a pour but d'avoir une réponse exhaustive sur leur considération du pilier « économie » ; puis établir une comparaison avec les deux questions précédentes.</p>
<p>Selon-vous, le DD est une question qui fait intervenir les relations socio-culturelles entre les humains (facteur d'inégalités, ...) ? <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Idem concernant le pilier « social ».</p>

c) Pratiques scolaires

Les questions qui suivent permettent d'interroger et d'analyser les pratiques enseignantes auprès des élèves, en classe et dans l'école.

Cette rubrique sera l'objet d'étude de la seconde partie du mémoire, qui concernera les pratiques scolaires et les liens avec les programmes.

<p>Pensez-vous que le DD doit être enseigné ? <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Question générale qui permettra directement de comparer le nombre de réponses « oui » et le nombre de réponses « non ».</p>
<p>Parlez-vous du DD en classe ? <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Permettra une comparaison avec la question précédente. Par exemple, certains peuvent répondre « Non » au-dessus, et « Oui » ici ; ou inversement. Il s'agira alors de se demander pourquoi en analysant les réponses dans la catégorie précédente « perceptions » et dans la catégorie suivant « pratiques personnelles ». De plus, nous pourrons faire un lien avec les programmes scolaires actuels.</p>
<p>Connaissez-vous l'EDD ? <i>Oui ; Non ; Brièvement</i></p>	<p>Si réponse « non » = pas connaissance des programmes. Si nous constatons une majorité de « non », nous pourrons alors interroger la visibilité et la place de l'EDD dans les IO (Instructions officielles).</p>

<p>La mettez-vous en pratique ? <i>Oui ; Non ; Très peu</i></p>	<p>Réponse simple pour établir un pourcentage de « oui » ou de « non » sur l'EDD en général, sans aborder encore la question des trois piliers du DD.</p>
<p>Si vous ne l'enseignez pas, ou « très peu », pourquoi ? <i>Manque de temps Pas d'intérêt Autre :</i></p>	<p>Cette question apportera des précisions sur la question précédente aux enseignants qui répondront « non » : est-ce par choix qu'ils ne le font pas ? Est-ce par manque de temps ? (et un potentiel manque de considération de l'EDD).</p>
<p>Si « oui » ou « très peu », dans quelle discipline ? <i>Questionner le monde du vivant de la matière des objets Questionner l'espace et le temps Education Morale et Civique Autre :</i></p>	<p>Ont-ils un raisonnement fondé sur de l'interdisciplinarité ? Les choix proposés sont les choix les plus « bateaux » ; la proposition « autre » permet aux enseignants de renseigner l'/les autre(s) discipline(s) dans la/lesquelles(s) ils font de l'EDD.</p>
<p>Avez-vous d'autres pratiques concernant l'EDD en classe ? <i>Recyclage ; Potager ; Projet de classe ; Journal ; Compost ; Affiche ; Autre :</i></p>	<p>Introduction de la question des 3 piliers du développement durable : L'EDD <u>en classe</u> se résume-t-elle au simple tri des déchets, au seul pilier environnemental ? Une nouvelle fois, la proposition « autre » laisse la possibilité aux enquêtés de préciser leurs autres pratiques / projets en classe.</p>
<p>La mettez-vous en pratique dans l'école ? <i>Oui ; Non</i></p>	<p>Cette question permet de nouveau une réponse simple et claire, qui pourra permettre d'établir un pourcentage de « oui » et de « non » par rapport au nombre total de réponses. Elle reflètera la place de l'EDD dans les champs d'études concernés.</p>
<p>Si oui, comment ? <i>Recyclage ; Potager ; Projet d'école ; Journal ; Compost ; Tri dans l'école ; Réalisation film ; Affiche ; partenariats ; Autre :</i></p>	<p>Introduction de la question des 3 piliers du développement durable : L'EDD <u>à l'école</u> se résume-t-elle au simple tri des déchets, au seul pilier environnemental ? Une nouvelle fois, la proposition « autre » laisse la possibilité aux enquêtés de préciser leurs autres pratiques / projet. Y-a-t-il des projets communs entre les classes, les cycles ? l'Ecole est-elle engagée auprès d'acteurs extérieur par exemple (mairie, association, ...)</p>

d) Pratiques personnelles

Les questions qui suivent permettront de faire une comparaison entre les pratiques personnelles des enseignants et leur façon d'éduquer (ou pas) les élèves au développement durable à l'école/en classe. Elle permettra également d'établir un lien entre leur perception du développement durable, leurs pratiques personnelles, et leurs pratiques solaires avec les élèves.

Cette rubrique permettra d'alimenter l'ultime partie de ce travail, qui fera le lien entre les pratiques scolaires et pratiques dans la sphère privée des élèves et des enseignants (ce questionnaire étant destiné aux enseignants).

Dans votre sphère privée, accordez-vous de l'importance au DD ? <i>Oui ; Non</i>	Réponse courte afin de connaître le point de vue de l'enseignant. Enseignent-ils l'EDD uniquement pour répondre aux IO et aux programmes, ou le font-ils aussi par conviction ?
La mettez-vous en pratique ? <i>Oui ; Non</i>	Idem + Complète la réponse précédente : on peut se soucier du DD en étant passif ou actif.
Si oui, comment ? <i>tri des déchets ; compost ; recyclage ; potager ; choix politiques ; relations sociales ; Autre :</i>	Une fois de plus, afin de faire apparaître les piliers du DD : dans la sphère privée, considèrent-ils un seul pilier : environnemental, ou font-ils attention aux deux autres piliers ?

e) Conclusion du questionnaire

Avez-vous quelque chose à ajouter qui vous paraît intéressant de me faire part ? <i>Réponse libre</i>	Cette ultime question consiste à recueillir des données qui pourraient être utiles et que nous aurions omis de demander dans le questionnaire. Elle suit un message de remerciement adressé à l'enquêté.
---	--

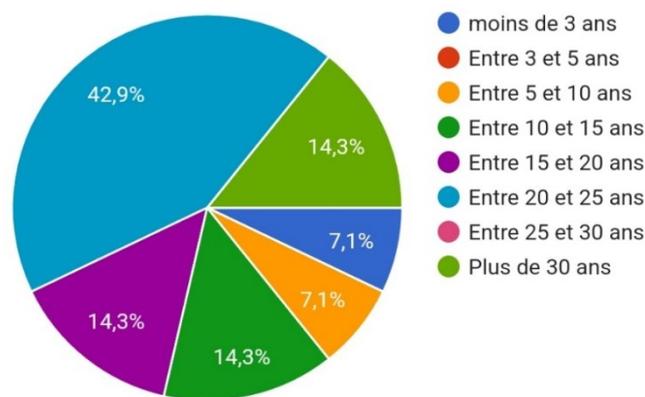
Aucune réponse n'a été apportée à cette rubrique.

2) Analyse des réponses du questionnaire enseignant et des entretiens : un discours focalisé sur l'environnement et les éco-gestes

Sur 14 réponses obtenues aux questionnaires, voici le profil des enquêtés :

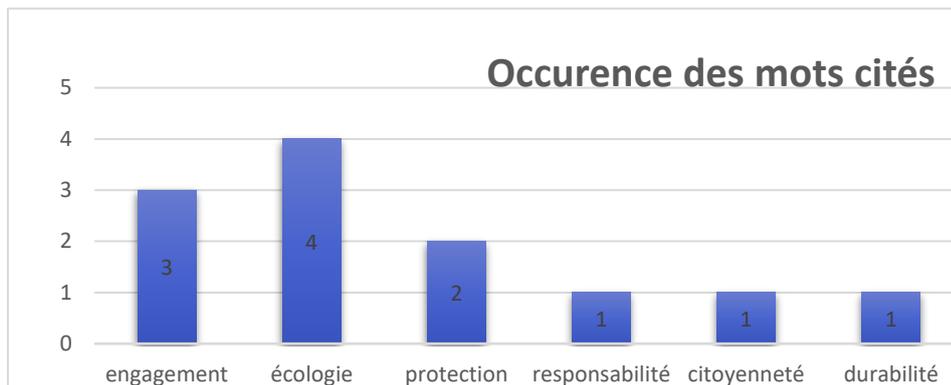
- 12 femmes et 2 hommes
- 13 enseignants titulaires ; un contractuel
- Aucune des écoles dans lesquelles ils travaillent ne se situe en REP ou en REP+ ; 10 estiment que leur école se situe dans un quartier plutôt aisé
- Une majorité des enquêtés enseigne depuis plus de 20 ans

Graphique 1 : Présentation de la tranche d'âge des enquêtés (Siguret, 2023)



Les deux enseignantes ayant accepté de répondre à nos questions lors d'un entretien enseignent dans deux quartiers socialement favorisés. Elles sont âgées de 39 et 45 ans, et ont chacune fait des études scientifiques (biologie). Cela est le fruit du hasard et n'a pas été anticipé. L'une est en fonction depuis 24 ans, et l'autre depuis plus de 15 ans.

En majorité, le premier mot qui vient à l'esprit des enseignants interrogés pour qualifier le DD est le mot « écologie ». Nous avons choisi de compter les occurrences en fonction du nombre de réponses, ce qui nous a permis d'élaborer le graphique suivant :

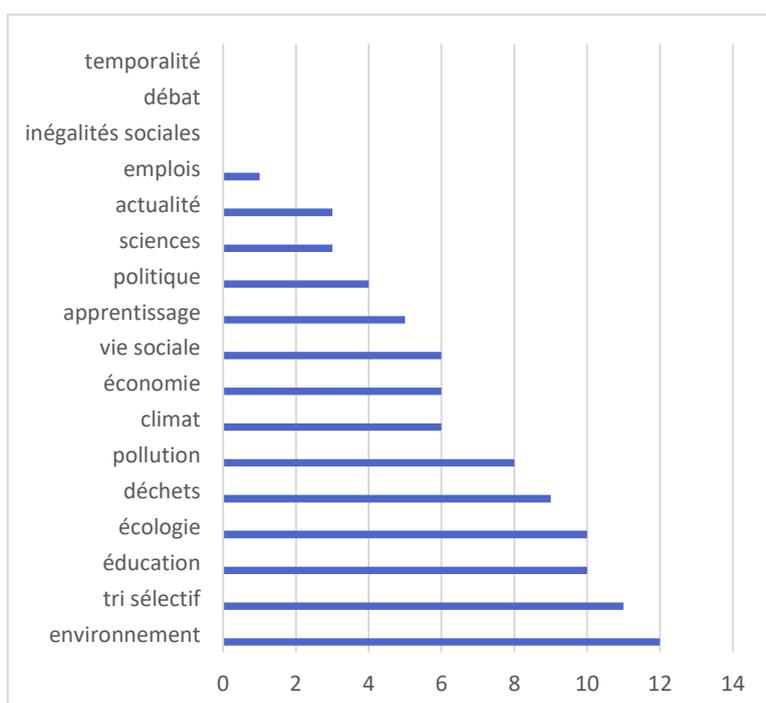


Graphique 2 : Occurrence des mots cités référant au développement durable dans les questionnaires enseignants (Siguret, 2023)

De premiers éléments de réponses s’offrent à nous pour permettre de valider la conjecture selon laquelle l’éducation au développement durable se rapporte à une éducation davantage, voire strictement écologique. Notons justement que le mot « écologie » est le plus cité.

En outre, nous avons posé la question lors d’un entretien à deux enseignants, que nous nommerons PE 1 et PE 2. A cette question, les réponses sont unanimes, et s’orientent vers la même idée : « Le développement durable, c’est mettre en place des actions qui permettent de protéger notre planète » selon PE 1 ; et selon PE 2, le développement durable « est le recyclage [...] et tout ce qui concerne l’écologie. ».

Graphique 3 : Réponses des enseignants à la question « voici une liste de mots : lequel assimilerez-vous au DD ? » (Siguret, 2023)



Ce constat se poursuit lorsqu’ils doivent sélectionner, parmi une liste de mots préétablie, ceux qu’ils assimileraient au développement durable. Nous pouvons observer que « tri sélectif », « environnement », « écologie », « déchet », et « éducation » sont ceux qui ont été le plus sélectionnés. Tous les mots font davantage référence au pilier environnemental du développement durable.

D'autre part, les conceptions de PE 1 et PE 2 se rapprochent des conceptions des enseignants ayant répondu au questionnaire. En effet, afin de préciser leur définition et leur conception du DD, nous leur avons demandé des exemples d'actions qui définiraient le DD. Sans surprise, PE 1 et PE 2 ont donné des réponses similaires telles que : « *recycler les déchets* » ; « *utiliser moins d'eau* », « *éteindre les lumières* », « *utiliser certaines matières plutôt que d'autres* » selon PE 2, ou encore « *tout ce qui est lié au recyclage, aux déchets* », « *se déplacer sans polluer* », choisir « *une alimentation durable* », et tout ce qui concerne « *la protection de la nature* » selon PE 1.

Nous pouvons voir que le pilier social et le pilier économique sont peu présents dans les conceptions de tous les enseignants ayant accepté de répondre à nos questions. En effet, les mots « politique » et « économie » par exemple n'ont été sélectionnés que par la moitié des enquêtés. De plus, aucun d'eux n'assimile « inégalités sociales » et « développement durable », bien que la lutte contre les inégalités sociales représente une part importante dans une démarche de développement durable. Ainsi, les mots les plus fréquemment cités sont ceux faisant référence au pilier environnemental. Cela se remarque davantage dans les définitions qu'ils donnent à leurs élèves du développement durable. Les 13 définitions ont été recensées dans la tableau suivant :

Tableau 2 : tableau recensant les définitions des enseignants ayant répondu au questionnaire (Siguret, 2023)

« Faire attention à la planète. »	« La protection de notre planète. »
« Engagement même minime mais nécessaire de chacun pour le bien de tous et de notre planète. »	« L'apprentissage des gestes et comportements favorables à notre planète et par conséquent à notre santé. »
« C'est avoir un comportement citoyen envers notre environnement et les êtres qui le composent. »	« Être attentif à notre environnement c'est-à-dire à la nature, aux animaux, aux gens. Vivre en harmonie avec notre environnement suppose qu'on le respecte et qu'on agisse pour lui au quotidien. »
« Avoir un comportement qui respecte la planète, qui la préserve. »	« Il faut faire attention à l'écologie et notre consommation pour ne pas salir la terre. »
« Le DD permet de "prendre soin" de la planète, de consommer et de vivre mieux. »	« Le moyen de préserver notre planète. »
« Une perspective de long terme. »	« Vigilance. »
« Respect des générations futures. »	

Les éléments surlignés en jaune sont ceux faisant référence à l'écologie, en vert ceux incluant le social, et en bleu les éléments faisant intervenir le pilier économique. Nous constatons une majorité de jaune. Parmi ces 13 définitions, 3 ne sont pas assez précises pour y voir et y interpréter les piliers en jeu. De ce fait, sur 10 définitions « accessibles d'interprétation », 10 définissent le développement durable comme la protection de la planète, de l'environnement (soit 100% des définitions). Parmi ces 10 définitions, 4 font intervenir le pilier social, c'est-à-dire 40%. Plus significativement, c'est l'écart qui s'élève à 60%. Le pilier économique n'est pas visible et jamais cité (0%). Par ailleurs, 2 définitions font référence à la temporalité : « Une perspective de long terme », « Respect des générations futures » ; or, dans le graphique 4 : Réponses des enseignants à la question « voici une liste de mots : lequel assimilerez-vous au DD ? », le terme « temporalité » n'a pas été sélectionné et assimilé au développement durable.

Malgré tout, à la question directe « Le développement durable est une question d'économie ? », 93% des enquêtés répondent « oui ». Cela amène à se poser plusieurs questions : Ont-ils (les enseignants interrogés : questionnaire et entretiens) répondu favorablement en ayant interprété cette question comme une question piège ? Sinon, la question les a-t-elle fait réfléchir sur la dimension économique à laquelle ils n'avaient pas pensé auparavant ?

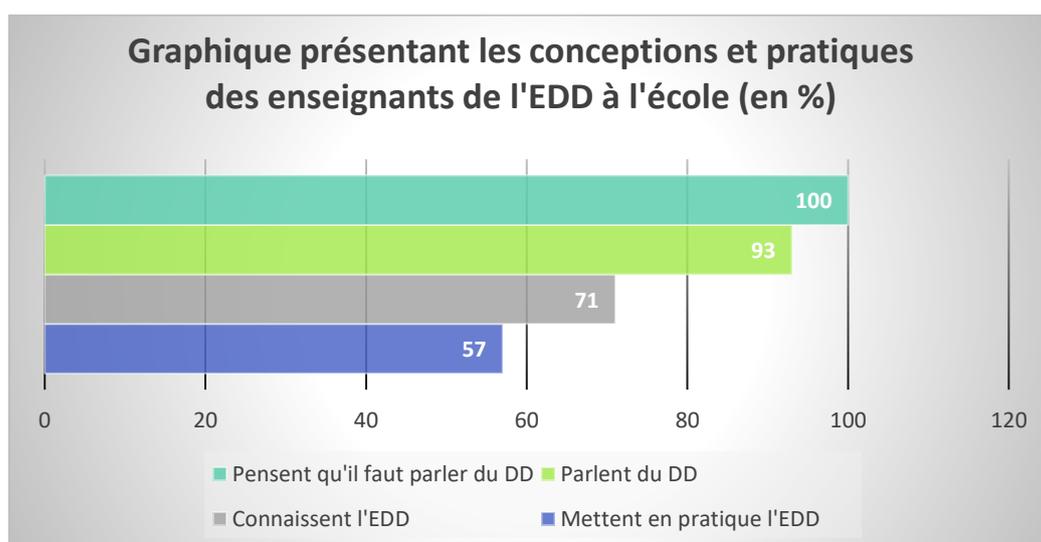
D'autre part, les entretiens de PE 1 et PE 2 font émerger la même interrogation. Nous avons questionné ces aspects du développement durable en leur demandant de faire un lien, ou pas, entre ce type de développement et diverses expressions ou mots qui se rapportaient aux différents piliers qui le composent. Pour chacun des trois piliers, les deux enseignantes ont répondu favorablement, et ont donc établi un lien entre le développement durable et le pilier environnemental, mais également économique et social. Bien que les réponses de PE 1 aient été spontanées et en lien avec ces piliers, les réponses de PE 2 laissent penser que les réponses sont favorables parce qu'il le faut, par peur de se tromper. En effet, en demandant s'il y a un lien entre développement durable et « travail décent et croissance économique », voici la réponse obtenue : « Ouhla... [rire] Travail décent et croissance économique... Il doit y en avoir. Je pense qu'il y a un lien quelque part. Au départ je t'aurais dit non. Mais euh... mais il y a peut-être un lien je pense quelque part. »

Enfin, un écart entre les conceptions des enquêtés se creuse lorsque nous amorçons la question du pilier social, à laquelle presque 30% déclarent penser que le développement durable n'est pas facteur d'inégalités entre les humains. En outre, lorsque nous avons demandé à PE2 s'il y avait un rapprochement entre le développement durable et les inégalités (dans le partage des richesses), le lien devait relever du pilier économique ou social. Or, c'est un lien avec l'environnement qui a été établi : « Bah oui. Bah je pense que, bah les pays riches ont plutôt tendance à mettre les déchets dans les pays pauvres donc bien sûr qu'il y en a du lien. ».

Par ailleurs, l'éducation au développement durable en classe reflète-t-elle les conceptions des enseignants interrogés ?

Dans un premier temps, en règle générale, tous estiment que le développement durable doit être enseigné à l'école, mais 7% d'entre eux ne le font pas. Lorsque nous abordons le sujet de l'Education au développement durable, presque un tiers (28,6%) déclare ne connaître que brièvement ce que c'est, 71% connaissent. Parmi les 14 interrogés, 57% la mettent en pratique, et 43% déclarent la mettre très peu en pratique, tous par manque de temps.

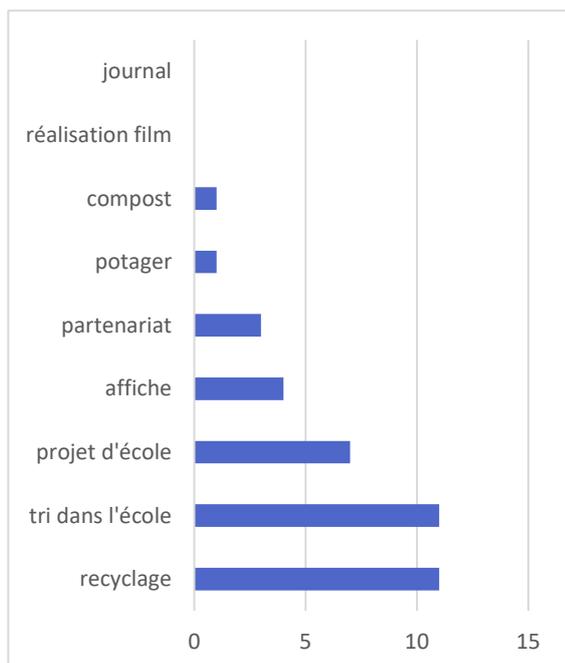
Graphique 5 : Les conceptions et les pratiques des enseignants en EDD à l'école (en %) (Siguret, 2023)



Nous pouvons voir que tous les enseignants estiment important de parler du développement durable en classe, mais que seulement la moitié d'entre eux le font, dont 43% très brièvement.

Par ailleurs, la plupart des enseignants qui ont répondu au questionnaire sont en activité depuis plus de 20 ans, ainsi, la méconnaissance de l'éducation au développement durable serait-elle due au manque de réactualisation de leur connaissance des programmes, l'EDD y étant plus explicite depuis 2007, soit depuis 15 ans ?

En outre, les enseignants qui éduquent leurs élèves au développement durable pour la plupart en Enseignement Moral et Civique (EMC), et en Questionner le Monde du vivant (QLM), soit les disciplines permettant le débat, et scientifiques. Cependant, en EMC, les enseignants en font-ils un objet de débat dans le cadre de « l'éducation à » ou se focalisent-ils sur les contenus ? Deux enseignantes ont accepté de répondre à cette interrogation lors d'un entretien. Selon l'enseignante interrogée PE2, le développement durable est uniquement un contenu scolaire : « Non il y a du contenu scolaire. Il y a du contenu scolaire. ». Pour PE1, le DD est d'abord un contenu scolaire qui s'inscrit dans les programmes (« c'est un contenu scolaire parce que ça fait partie des programmes et que donc bah voilà on est obligé de le faire »), mais également un sujet à discussion autour des pratiques. Selon cette dernière, les enfants « ont un rôle à jouer », car ils représentent « la société de demain ». Nous pouvons mettre cela en lien avec la conception géographique entendue par le BO p.47 dans la rubrique « Questionner le monde », où la compétence « Adopter un comportement éthique et responsable » suppose d'éduquer à certains geste et comportement écoresponsable, et ainsi former à l'impact des sociétés sur l'environnement.



Graphique 5 : Réponses des enseignants à la question « Comment mettez-vous en œuvre l'EDD à l'école ? » (Siguret, 2023)

Enfin, parmi les 92, 9% enseignants qui déclarent éduquer au développement durable au sein de l'école le font pour la plupart pratiquant le recyclage et le tri des déchets. Toutes les propositions recensées sont en lien avec une éducation à l'écologie, liées au pilier environnemental, et aucune réponse n'est donnée à la proposition « Autre : ». Or,

certaines déclarent être en partenariat avec des acteurs externes, et il serait alors intéressant de se renseigner sur la nature et les pratiques de ces acteurs, afin de vérifier si ces derniers proposent l'éducation au développement durable à-travers la protection de l'environnement uniquement, ou si d'autres aspects entrent en jeu (vivable, viable, équitable, ou encore durable).

Nous avons tenté de savoir si les pratiques personnelles de ces enseignants ont une similarité avec leur mise en œuvre à l'école. Les trois actions les plus citées sont : le tri des déchets, le recyclage, le compost ; soit trois actions qui renvoient à des actions écologiques. 2 enseignants sur 14 déclarent accorder de l'importance aux choix politiques et aux relations sociales, soit bien moins d'un quart des enquêtés.

Concernant PE 1 et PE 2, nous les avons questionnées également sur leur pratique en lien avec le développement durable, dans leur cadre personnel et privé. Toutes les deux expriment leur souhait d'avoir un composteur. De plus, elles soulignent le fait de consommer autrement, c'est-à-dire en faisant attention à la gestion des déchets (tri sélectif, gestion des emballages, des matières). En sus, PE1 fait un lien avec la réduction du chauffage préconisée par le gouvernement et précise se fournir davantage en vêtement d'occasion (lien avec le recyclage).

Les deux enseignantes soulignent également le fait de contribuer au développement durable dans de moindres mesures, « à leur niveau » et que leur contribution ne serait pas suffisante : « Oui, mais pas assez » selon PE2 ; « Alors oui, après je pourrais toujours faire mieux » selon PE1.

Enfin, en prenant appui sur les réponses au questionnaire, nous constatons que les similitudes sont flagrantes entre les pratiques personnelles, et les actions enseignées et pratiquées à l'école. Afin d'établir une comparaison directe, reprenons ces éléments dans un tableau :

Tableau 3 : Les pratiques des enseignants concernant l'EDD (Siguret, 2023)

	A l'école	Sphère privée
Accordent de l'importance au DD / pratiquent le DD	92,9%	92,9%
Pratiquent le recyclage	84,6%	84%

Pratique de tri des déchets	84,6%	100%
Ont un potager	7,7%	7,7%

Face aux résultats obtenus, nous pouvons établir une corrélation entre les pratiques / convictions personnelles, et l'investissement des enseignants concernant l'éducation au développement durable à l'école.

C) Mise en œuvre

Pour cette partie, nous nous appuyerons essentiellement sur l'analyse des entretiens, qui ont permis d'établir un dialogue avec un interlocuteur, et donc d'apporter des précisions aux sujets qui vont suivre, comme des exemples de mises en œuvre concrètes au sein d'une école. De plus, nous parlerons de l'éco labellisation des écoles : quels sont les critères pour être labélisé E3D, et que signifie cette labellisation ? Enfin, nous identifierons les partenaires des écoles, qui agissent selon le développement durable.

Nous nous appuyerons également sur des observations de terrains, que nous mettrons en lien avec les réponses obtenues aux entretiens.

1) Actions menées dans deux écoles situées à Ormesson-sur-Marne et à Maisons-Alfort

Suite aux entretiens avec deux directrices d'école (PE1 et PE2), nous avons pu identifier les actions menées dans ces deux écoles, dans une démarche de développement durable. Les actions menées dans l'école de PE1 et de PE2 sont assez similaires. Notons que ces écoles ne sont pas, et n'ont jamais été en contact ou partenaires.

Dans un premier temps, lorsque nous avons demandé quelles sont les actions menées pour le DD à l'école, PE1 et PE2 ont immédiatement parlé des éco-délégués. Selon PE1, « les éco-délégués ont des missions » et sont « gardiens du développement durable et de la biodiversité ». PE2 précisent qu'ils « proposent des actions pour qu'on soit une école écolo ». Ces élèves se doivent d'encourager les autres élèves de l'école à accomplir des missions pour le développement durable. Un document présentant le rôle des éco-délégués à l'école de PE1 (**Annexe 3** : Document présentant le rôle des éco-délégués à l'école de PE1 à Ormesson-sur-

Marne) précise que ces derniers doivent « être des élèves respectueux de l’environnement et montrer l’exemple ; sensibiliser leurs camarades aux gestes quotidiens (éteindre les lumières par exemple) ; être force de proposition », et qu’ils ont des missions qui s’inscrivent parmi « les quatre enjeux du développement durable : limiter la consommation d’énergie ; protéger la biodiversité ; éviter le gaspillage alimentaire ; réduire et trier les déchets ; s’unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique ». Certes, les enjeux cités ici se réfèrent au pilier environnemental du développement durable, mais il n’y a aucune information concernant le pilier économique et le pilier social.

Nous avons recensé les actions mises en place dans chacune des deux écoles :

Tableau 4 : Actions recensées dans les écoles de PE1 et PE2 (Siguret, 2023)

Ecole PE1	Ecole PE2
<p>Jeter moins ; recycler ; présence de poubelles jaunes dans les classes ; composte ; fleurir l’école ; élevage de papillons ; hôtel à insectes ; apprendre à se déplacer sans polluer : venir à l’école à pied, mise en place d’un pédibus, raques à vélos à l’entrée de l’école ; goûter de fin période à base de fruits ; goûter « zéro déchets » ; travailler sur les différents polluants pour respirer un bon air</p>	<p>Composteur Défi écologique : « être la classe la plus écologique » de l’école » Nettoyer la cour de récréations, ramasser les déchets Tri des déchets en classe, à la cantine (dans le composteur) Boite à bouchons, à piles Exposition à partir de déchets recyclés</p>

Nous constatons qu’elles répondent bien aux attentes présentées par le document de l’école de PE1, et concernent : la gestion des déchets, la protection de la biodiversité, la mobilité douce, l’alimentation durable, le tout dans un souci de moins polluer. Si nous tentons de mettre les actions en lien avec les prescriptions nous dirions que si elles respectent un tant soit peu le cahier des charges de l’éducation au développement durable, c’est certes, par conviction, mais surtout parce que c’est le prescrit.

Des photographies des actions et projets mis en place dans l’école à Ormesson-sur-Marne (école de PE1) sont annexées : **Annexe 4** : Photographie du tableau d’affichage réservé à présenter les actions du DD ; **Annexe 5** : Photographies des actions mises en place à l’école

dans le cadre de l'EDD (Ormesson-sur-Marne) ; **Annexe 6** : Affiches de sensibilisation des éco-délégués ; **Annexe 7** : Livres proposés en vitrine dédiée au DD à l'école PE1 (Ormesson-sur-Marne).

Les éléments surlignés en jaune sont les propositions qui ont été menées à terme. Chacune des propositions, qu'elles aient été menées ou non, ont un but commun : réduire/limiter la pollution. En effet, les enjeux derrière le projet de favoriser une alimentation saine à partir de fruits de saisons sont de limiter la pollution générée par le transport de ces fruits, de limiter les dégagements de gaz à effet de serre également en ne participant pas à consommer des fruits cultivés dans des serres chauffées. Cependant, nous pouvons tout de même noter que cela participe à faire connaître à chacun les composants d'une alimentation saine, et à en faire bénéficier tous les élèves, notamment ceux qui n'ont pas accès à cette nourriture dans le cadre privé. Cela répond ainsi au pilier social du développement durable.

Rappelons ces deux ODD :

« Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable »

« Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges »

En effet, le pilier social associe le développement et l'inclusion sociale de chacun des êtres humains, sans inégalité de ressources ou d'accès. A l'échelle d'une école, cette éducation peut passer par le partage et la découverte des ressources pour une alimentation saine, et durable, en privilégiant les producteurs proches. C'est à travers des exemples et des mises en situations telle que celle-ci que les élèves pourront prendre conscience des réels enjeux du développement durable. Cet aspect est lié également à la dimension économique, car les coûts des fruits de saisons, voire parfois des fruits en général, ne sont pas forcément accessibles à tous les élèves, et beaucoup d'entre eux n'ont pas accès à une alimentation saine assurant la sécurité alimentaire. C'est en explicitant ces actions que les enfants prendront conscience que développement durable fait intervenir trois piliers interdépendants : environnemental, social, et économique.

Chacune des actions mises en œuvre s'inscrivent dans l'axe Education au Développement Durable du projet d'école, valable 3 ans. Nous nous sommes procuré celui de l'école d'Ormesson-sur-Marne (**Annexe 9** : Projet d'école axe EDD, PE1, Ormesson-sur-Marne). Comme nous pouvons le voir, le projet d'école s'appuie principalement sur l'obtention de la labellisation E3D, qui identifie les écoles en démarche de développement durable.

2) Eco-labélisation

Grace à leur engagement dans une démarche de développement durable, ces deux écoles se sont vues attribuer l'écolabel E3D. Il convient donc de s'interroger sur la nature et la fonction de ce label, ainsi que sur les conditions d'attribution.

a) Définition et objectifs

Le label E3D, autrement dit le label « Ecole en Démarche de Développement Durable » est attribué aux écoles qui « entrent en démarche globale de développement durable »⁵⁵. Ce label a été développé dans le but d'encourager les écoles et les établissements scolaires à s'investir et s'engager dans une démarche de développement durable. Cependant, il convient de s'interroger sur la signification de l'expressions « entrer en démarche de développement durable ». Selon le site Eduscol, être en démarche de développement durable, c'est « participer à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable ». Il existe trois niveaux de labélisation :

- Le premier labellise **l'engagement dans la démarche**. Cela signifie que la démarche s'articule autour de l'environnement de l'école, de la société, de l'économie, le tout associé au développement durable. Des partenaires territoriaux doivent y être associés. Cette démarche doit s'inscrire dans le projet d'école.
- Le second niveau est le niveau d'**approfondissement**. Il stipule que les enseignants de l'école s'engagent à se former au développement durable. Ces derniers doivent également collaborer dans le but d'organiser des activités liées au développement durable. Ce niveau suppose également « l'émergence d'une culture commune avec

⁵⁵ Site du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse : <https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>

les partenaires »⁵⁶, c'est-à-dire une collaboration plus étroite qui amène à des actions en lien avec le projet d'école. Enfin, pour en bénéficier, les écoles doivent mettre en œuvre « les premières actions de verbalisation et de communication »⁵⁷.

- Le troisième et dernier niveau de labellisation est le **déploiement**. Il est attribué lorsque l'école revoit son organisation et son mode de fonctionnement en adoptant une posture qui s'inscrit pleinement dans un développement durable, c'est-à-dire « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Pour ce faire, l'école doit expliciter des stratégies qui s'installent dans le temps, et développer « une éthique du développement durable »⁵⁸.

Cette labellisation a pour objectif de valoriser les projets mis en œuvre par les écoles, et d'encourager les autres écoles à suivre ce modèle. Cela encourage les écoles à développer des partenariats. Les directrices PE1 et PE2 sont directrices d'écoles labellisées E3D. PE1 indique que la candidature de l'école pour l'obtention du label E3D a été motivée par le fait qu'il y ait « une visibilité des écoles qui sont labellisées sur le département, et on voit qu'il y a de plus en plus d'école qui sont labellisées sur le département, donc ça donne envie aussi de s'inclure dans ce programme-là. ». Pour PE2, les motivations à candidater reposent sur l'idée que « tous les enfants se sentent vraiment [...] concernés [...] pour que ce soit un projet commun à toute l'école, et que ce ne soit pas juste ponctuel comme ça [...] que ça perdure dans le temps ».

b) Conditions d'obtention

L'obtention du label E3D s'effectue à la demande des écoles. Pour ce faire, les directions d'écoles doivent remplir un dossier de candidature pour prétendre à cette labellisation. La directrice PE1 de l'école d'Ormesson-sur Marne a accepté de transmettre ce dossier pour compléter nos investigations (se référer à l'**Annexe 10** : Questionnaire rempli par l'école de PE1 à Ormesson-sur-Marne pour obtenir la labellisation E3D). Ce dossier comporte 25 questions, classées selon 8 catégories. De manière générale, le dossier a pour but d'évaluer

⁵⁶ Site du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo31/MENE1320526N.htm?cid_bo=73193

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

l'engagement de l'école dans un démarche E3D. Pour cela, les directeurs doivent décrire la démarche de l'école et ses modalités de mise en œuvre, le tout en s'appuyant sur les enseignements, le fonctionnement de l'école, ainsi que sur son contexte environnemental mais également économique et social. En outre, le formulaire interroge sur les partenariats établis par l'école s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

De manière plus précise, nous pouvons voir que l'obtention du label E3D suppose que l'école soit engagée dans les trois piliers du développement durable. Par exemple, la question 2 demande que l'école inscrive ses actions selon les 17 ODD définis par l'ONU. Or, nous déduisons que la réponse à cette question par PE1 : « Engager les élèves dans des actions liées au développement durable : gestion des déchets / recyclage – création d'un jardin pédagogique + entretien + activités en lien – Lien avec le projet musique / orchestre recyclés » ne fait référence qu'aux ODD 12, 13, 14, 15, soit ceux en lien avec le pilier environnemental.

Ce dossier est ensuite traité par le comité académique d'éducation au développement durable, qui décide, ou non, de délivrer ce label. Ainsi, selon ces comités, les deux écoles répondent aux critères demandés pour obtenir la labellisation. Or, selon les réponses apportées au questionnaire par PE1, nous constatons que, bien que les valeurs d'un développement écologique soient transmises, l'éducation au développement durable n'est finalement que partiellement mise en œuvre. Nous pouvons ainsi supposer que pour obtenir le niveau 2 de labellisation, l'école devra s'engager davantage vers un autre pilier pour éduquer vers un développement viable, équitable, ou vivable par exemple, puis prolonger cet engagement vers une combinaison des trois piliers pour obtenir le troisième niveau. Il serait intéressant de prolonger nos investigations afin de répondre à ces interrogations.

c) Labellisation de l'école de PE1 (Ormesson-sur-Marne)

Si nous nous appuyons de manière plus précise l'axe « éducation au développement durable » du projet d'école (**Annexe 9** : Projet d'école axe EDD, PE1, Ormesson-sur-Marne), l'objectif principal en 2021 était l'obtention de la labellisation. Pour cela, a accentué l'éducation au développement durable sur la « prise de conscience des enjeux environnementaux », et ainsi la mise en œuvre d'actions répondant au souci d'un

développement répondant aux besoins de l'écologie. Ces démarches ont permis l'obtention du niveau 1 qui nécessite de s'engager dans la démarche.

Le prochain objectif figurant dans l'axe EDD est l'attribution du second niveau de labellisation. Pour cela, les actions à mettre en place peuvent tendre vers un développement qui n'est pas seulement viable, vivable ou équitable, mais durable : en effet, parmi les objectifs cités pour obtenir le deuxième niveau de labellisation figure « S'appuyer chaque année sur un axe ODD pour développer l'éducation au développement durable dans les enseignements ». En prenant en compte tous les ODD, cela consisterait à faire une éducation au développement **durable**, les ODD reprenant les objectifs des trois piliers d'un tel développement. Cependant, en prenant en compte un objectif par an, faire une éducation au développement durable s'étalerait sur 17 ans... Il faut ainsi veiller, dès les trois premières années, à mettre en valeur un objectif correspondant à chaque pilier. Par ailleurs, parmi les projets figure l'élargissement des partenariats, et l'association des élèves à un projet d'aménagement d'un éco quartier. Notons tout de même des actions en lien avec l'environnement, mais qu'il est important de ne pas écarter.

En conclusion, nous nous sommes intéressés à ces aspects de labellisation au sein de l'école dans le but d'en évaluer les critères d'attribution. En effet, pour être labellisée, une école doit s'engager dans une démarche de développement durable. C'est ce que démontre le questionnaire de demande en faisant expliciter aux écoles candidates leur implication dans les trois piliers du développement durable (cf. question 2). Or, comme nous l'avons constaté, les écoles de PE1 et PE2 sont labellisées, mais sont engagées dans une démarche de développement écologique à défaut de durable.

3) Lien avec acteurs externes

La démarche E3D, comme l'EDD en tant qu'éducation transversale, nécessite d'impliquer une collaboration avec des acteurs externes et locaux. Telle est l'une des préconisations de l'Education Nationale. Ces partenariats peuvent se faire avec « les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations, les établissements publics, les centres de recherches et les acteurs économiques »⁵⁹. Cependant, des conditions doivent être

⁵⁹ Ibid.

respectées : tout partenariat doit être formalisé par un texte dans lequel figurent les objectifs garantissant la faisabilité de la mise en œuvre de ce partenariat, ce qui sous-entend que les contenus doivent être en accord avec les programmes d'enseignement. Chaque rôle (du ou des partenaire) doit être défini dans un projet pédagogique. De ce fait, les écoles collaborent avec des acteurs externes afin de mener des actions dans le but de s'engager dans une démarche de DD, en diversifiant la manière d'y contribuer et de s'informer.

Dans un premier temps, PE1 a parlé des différents partenaires qui travaillent avec l'école dans une telle démarche. Tout d'abord, la mairie accompagne les écoles, et organise chaque année un « éco-rendez-vous pour mettre en valeur les différentes actions qui sont mises en place dans les écoles ». Cela signifie que c'est un travail qui est fait avec toutes les écoles de la ville, et pas spécialement avec l'école où travaille cette enseignante. Par ailleurs, **L'EpaMarne** (Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée) est un établissement public à caractère commercial et industriel, anciennement en charge de l'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et aujourd'hui élargi aux départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Sa mission consiste à renouveler l'aménagement urbain et à développer l'économie du territoire, à travers six enjeux : « climat, nature, santé, cohésion sociale et territoire, mobilité et innovation »⁶⁰. Ce dernier s'inscrit dans une démarche d'EDD auprès de l'école d'Ormesson-sur-Marne en faisant découvrir aux élèves les éco-quartiers de la ville : « on travaille avec les CM2 sur la construction de l'éco-quartier autour de l'école. Donc on a un partenariat avec l'aménageur d'espace qui s'appelle l'EpaMarne, et qui est complètement impliqué dans cette, dans ces nouvelles constructions, pour travailler avec les CM2 sur ce qu'est un éco quartier et comment se développe un éco-quartier ». PE1 n'a pas donné davantage de précisions sur les enjeux de faire découvrir les éco-quartiers aux élèves. Ormesson étant actuellement en pleine rénovation urbaine, les élèves de CM2 suivent l'évolution du développement de la Zone d'Aménagement Concentré (ZAC) qui doit répondre aux objectifs de la ville, dont l'un qui se rapporte au DD : « Veiller à la qualité environnementale de l'aménagement et des futures constructions, en cohérence avec les orientations contenues dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune. »⁶¹. Pour résumer, les objectifs sont d'accroître

⁶⁰ Site de l'EpaMarne EpaFrance : <https://www.epamarne-epafrance.fr/actualites/notre-mission/>

⁶¹ Ibid.

la mixité sociale, requalifier l'attractivité de la ville, accroître également l'accessibilité par les transports en communs, tout en préservant le patrimoine naturel et paysagers autour de la Marne. Dans le cas où chacun des objectifs est défini et explicité aux élèves, nous pouvons inscrire cette démarche dans le pilier environnemental du DD, sans omettre le pilier social et le pilier économique. Ce partenariat répondrait alors pleinement aux objectifs de l'EDD. Or, c'est un partenaire qui travaille avec les classes de CM2, soit des élèves de cycle 3. Dans le cadre de ce travail qui questionne l'EDD au cycle II, nous pouvons noter que les classes de cycle II ne sont donc pas engagées dans cette découverte et ce travail autour des trois piliers.

Par ailleurs, une collaboration avec le **G.P.S.E.A** (Grand Paris Sud Est Avenir) a permis à l'école d'obtenir des poubelles jaunes pour chaque classe, afin de pratiquer le tri sélectif ; ainsi qu'un composteur, l'école ayant pour projet de mettre en place un compost. La directrice de l'école a également mentionné un partenariat avec l'**Exploradôme** (musée des sciences et du numérique), mais n'a pas apporté de précision sur sa contribution à l'EDD et les missions dont il est en charge. Enfin, l'association **Ormesson Environnement Transition** a évalué la qualité de l'air dans l'école afin de travailler sur les polluants altérant la qualité de l'air. Cette association se définit comme « une antenne locale de l'association Sucy Environnement Transition (SET) [dont] le but est, pour les membres de SET habitant Ormesson, de pouvoir organiser des actions d'information et des ateliers au plus proche de chez eux ». ⁶²

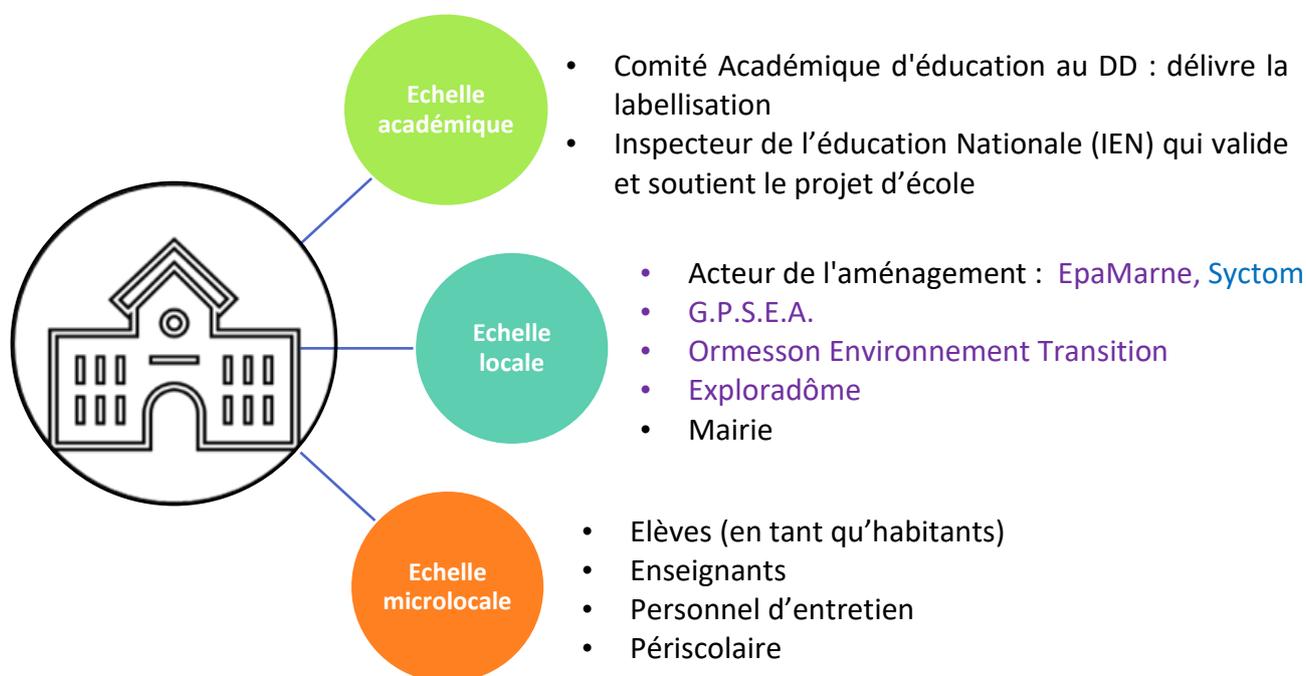
Enfin, sur le projet d'école (**Annexe 9** : Projet d'école axe EDD, PE1, Ormesson-sur-Marne), nous pouvons voir que des partenariats se font avec des acteurs externes à l'école (G.P.S.E.A, services municipaux), mais également avec des acteurs internes tels que le personnel d'entretien, d'animation.

Dans l'école de PE2, à Maisons-Alfort, le **Syctom** est intervenu afin d'installer un composteur, et de former les élèves (éco-délégués) à utiliser ce composteur. Ces derniers sont ensuite chargés de faire un compte rendu à leurs camarades de classe. De manière plus générale, le Syctom intervient auprès de l'école dans un souci de gestion des déchets. Le Syctom n'est pas une association, mais un établissement public administratif chargé du traitement des déchets ménagers. De plus, la mairie aide les écoles de la ville « à mettre en place tout ce qui est tri », selon PE2.

⁶² Site de l'association Ormesson Environnement Transition: <https://ormessonentransition.org/>

L'école de PE1 est au niveau 1 de la labellisation, et l'école de PE2 se situe au niveau 2.

Figure 5 : Schéma conclusif des acteurs engagés dans l'école de PE1 et dans l'école de PE2 (Siguret, 2023)



*Acteurs engagés dans l'école de PE1 à Ormesson-sur-Marne (en violet) et de PE2 à Maisons-Alfort (en bleu). Les éléments en noirs sont communs aux deux écoles.

4) Une tendance à la neutralisation de la question

Toutes ces démarches et ces mises en œuvre de l'éducation au développement durable ont une tendance à neutraliser la question de la part des enseignants et des acteurs intervenant.

En effet, la neutralité suppose de ne pas aborder les sujets à controverse, et de s'en tenir aux découvertes scientifiques en tant que vérités. Les exemples cités précédemment sont en lien avec des principes dont les effets ont été prouvés scientifiquement : la pollution accélère le réchauffement climatique, il faut donc la limiter et la réduire. Les élèves ne sont pas en situation de réflexion, de recherche, de débat ou discussion, mais appliquent ce qui leur a été appris, comme un comportement à adopter où la nuance et le questionnement ne fait pas foi.

Les éco-gestes par exemple sont enseignés, répétés et appris, en tant que savoirs comme une discipline à part entière. On « éduque » les élèves à adopter un seul et même comportement « bon pour la planète », sans qu'intervienne la dimension sociale et économique, qui permettraient de nuancer et de s'interroger sur la façon de contribuer au développement durable. De manière plus concise, les élèves ne sont pas « acteurs » de cette éducation, mais récepteurs, on leur apprend à « appliquer les bons gestes ».

III- L'Éducation au développement durable, un levier de transformation des pratiques scolaires ?

A) Conception du développement durable selon les élèves et impact de l'éducation au développement durable

1) Présentation méthodologique

Le questionnaire suivant (se référer à l'**Annexe 11** : Questionnaire vierge à destination des élèves) a été proposé à des élèves de cycle II, uniquement en CE1 ou en CE2. Le choix a été fait de cibler plus particulièrement ces deux niveaux, et d'en exclure les classes de CP. En effet, notre recherche portant sur les enjeux du développement durable au cycle II, il semblait plus judicieux de cibler cette analyse sur des élèves ayant déjà bien entamé le cycle 2. Interroger des CP ne serait pas un choix intéressant, car leur représentation du développement durable, le cas échéant, se rapporterait à leur passé proche, soit le cycle I.

Ce questionnaire a été conçu dans le but de répondre à nos interrogations concernant les perceptions des élèves de l'éducation au développement durable, reflétant ainsi la manière dont elle est enseignée et mise en œuvre à l'école. Les réponses permettront de mettre en évidence la prise de conscience des valeurs d'un développement durable, et l'efficacité de cette éducation : l'éducation au développement durable a-t-elle un/des impact(s) sur les enfants, et non plus les simples élèves. En effet, cette éducation, telle qu'elle est mise en œuvre, parvient-elle à franchir la barrière scolaire et à changer les habitudes des familles ?

Ainsi, dans cette ultime partie, nous tenterons de questionner et d'analyser l'efficacité de l'éducation au développement durable à l'école, et la place et l'importance qu'accordent les élèves à ces enjeux de société.

Le questionnaire distribué aux élèves se construit à-travers cinq questions, dont quatre à choix multiples et une attendant une réponse libre. Nous justifions le fait de poser quatre

questions à choix multiple et une question ouverte car ce questionnaire s'adresse à des élèves de cycle II qui ne sont pas forcément aisés avec la rédaction ; le but n'étant pas d'évaluer leur performance rédactionnelle. Par ailleurs, un exercice court et rapide maintient davantage leur attention, qu'un questionnaire plus long et donc plus coûteux cognitivement. Cela permet, en outre, d'obtenir et d'analyser des réponses plus fiables.

Enfin, nous précisons sur la feuille distribuée aux élèves, et oralement que le questionnaire est anonyme, afin que chacun se sente libre de répondre de la manière la plus honnête, sans que leurs réponses soient jugées et leur soient attribuées personnellement. Le texte de présentation du questionnaire est le suivant :

Bonjour,

Pour mon école de maitresse, je fais un devoir sur le développement durable. Pour faire ce devoir, j'ai besoin de ton aide. Il faudrait que tu répondes à ces 5 petites questions. Ce n'est pas une évaluation, et les réponses sont anonymes donc tu n'as pas besoin d'écrire ton prénom.

Je te remercie pour ta participation.

Le langage employé est volontairement simplifié. En effet, nous nous adressons à des élèves âgés de 7 à 8 ans. Le terme « devoirs » est davantage compréhensible, puisqu'eux même font face à de type de situations récurrentes, et sont donc habitués.

Par souci de commodité, le questionnaire a été distribué au format papier. Les réponses ont ensuite été reportées sur le logiciel *Framaforms*, afin d'en avoir une vision plus globale pour en faciliter l'analyse.

➤ **Questionnaire à destination des élèves de cycle II (CE1 et CE2)**

a) Représentations du développement durable selon les élèves

<p>As-tu déjà entendu du développement durable à l'école ?</p> <p><i>Non ; Oui</i></p>	<p>Cette question permet d'abord d'introduire le thème du questionnaire. Le groupe nominal prépositionnel « à l'école » est souligné afin de le mettre en valeur. En effet, le but est de savoir si les élèves ont déjà entendu parler du DD à l'école, et pas dans un autre contexte. Certains pourraient répondre « OUI » en ne l'ayant entendu qu'à la maison par exemple.</p> <p>Si la réponse est « NON », cette première question apportera des éléments très intéressants pour l'analyse qui suivra.</p>
<p>Voici des mots. Lesquels te font penser au développement durable ? Tu peux cocher plusieurs réponses.</p> <p><i>Inégalités entre les personnes</i> <i>Végétarien</i> <i>Ecologie</i> <i>Animaux</i> <i>Trier les déchets</i> <i>Pollution</i> <i>Environnement</i> <i>Débat / discussion</i> <i>Sciences</i></p>	<p>Cette liste de mot a été choisie en fonction des trois piliers du développement durable : social, économique, et environnemental.</p> <p>Les élèves doivent cocher les mots qu'ils assimilent au développement durable. Pour notre analyse, nous ferons une occurrence des mots cités, en fonction du pilier auquel chaque mot est associé. Cela permettra de mettre en avant le ou les piliers dominant dans l'EDD.</p>

b) Impacts et enjeu de l'éducation au développement durable

<p>Si tu as parlé du développement durable à l'école, est-ce que tu en as parlé à la maison ensuite ?</p> <p><i>Non ; Oui</i></p>	<p>Cette question permettra ensuite d'analyser les impacts de l'EDD sur les élèves et leur comportement.</p>
--	--

<p>Si tu as répondu « OUI » à la question précédente, est-ce qu'à la maison vous avez décidé de faire des changements suite à cette discussion ?</p> <p style="text-align: right;"><i>Non</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Oui :</i></p>	<p>Celle-ci complète la précédente. En effet, est-ce que le fait d'en avoir parlé a permis d'adopter de nouveaux comportements, de nouvelles habitudes ? Ou au contraire, est-ce que malgré la discussion, cela n'a rien fait évoluer. Certes, le fait d'en parler montre que c'est un sujet qui a touché l'élève, mais la mise en œuvre de nouveaux comportements, qui traduiraient un impact de l'EDD sur le comportement des individus en société reste incertain.</p> <p>Si la réponse de l'élèves est « OUI », il a la possibilité d'indiquer quel changement a été effectué. Cela permettra de classer le type d'action selon les trois piliers.</p>
--	--

c) Enjeux traduisant la perception des élèves à partir de l'EDD

<p>Si tu pouvais faire quelque chose pour le développement durable, que ferais-tu ?</p>	<p>Demander cela sans une liste de mots ou d'expression prédéfinie permet de laisser les élèves répondre de manière libre et non influencée. Nous faisons l'hypothèse que la plupart des actions relèvera de la dimension environnementale, notamment sur le thème de la protection de la planète (trier les déchets, ne pas polluer, ...).</p> <p>Pour cela, nous ferons également une occurrence des mots/actions cités que nous classerons selon les trois dimensions du développement durable.</p>
--	--

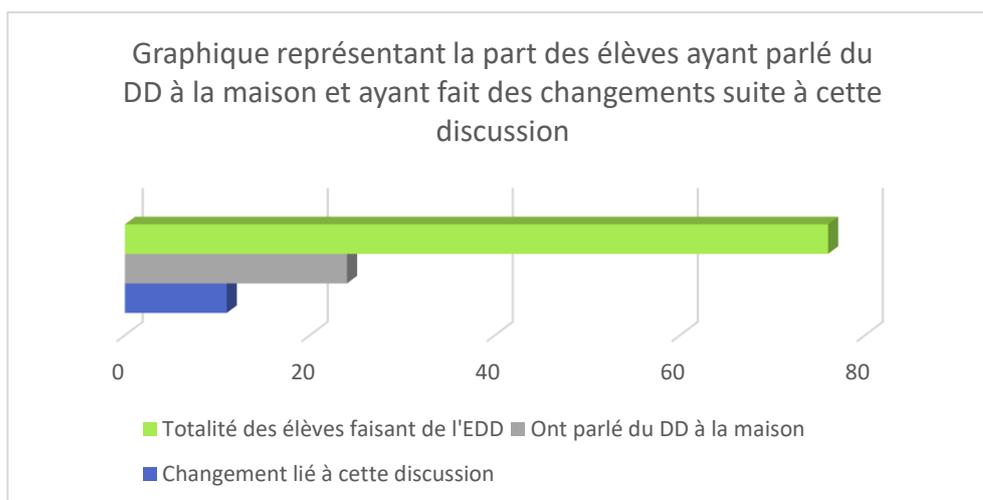
2) Analyse des réponses des élèves au questionnaire : l'éducation au développement durable, une éducation dont les impacts demeurent faibles voire absents ??

a) Effet du DD hors de l'école ?

Dans un premier temps, lors de l'élaboration du questionnaire, nous n'avions pas envisagé que les élèves répondent « NON » à la question « As-tu déjà entendu parler du DD à l'école ? ». En effet, en tant qu'AED en préprofessionnalisation⁶³, nous avons eu l'opportunité de faire passer ce questionnaire à nos élèves, tout en sachant qu'ils pratiquent l'éducation au développement durable avec l'enseignante titulaire. De plus, l'école est éco-labélisée, car engagée dans une démarche de développement durable, le projet d'école étant par ailleurs construit autour du développement durable. Cependant, lorsque nous avons lu les questions tous ensemble, avant qu'ils puissent y répondre, tous les élèves, sans exception, ont demandé ce qu'était le développement durable. Ainsi, dans un souci d'impartialité, il a été très difficile d'apporter une réponse en toute objectivité et impartialité. La réponse qui a semblé le plus judicieux sur le moment a été de donner les exemples mis en place dans l'école dans le cadre de l'éducation au développement durable. En tout, 35 élèves sur 76 ont répondu « NON » à la question « Avez-vous déjà entendu parler du DD à l'école ? ». En outre, à la question « Si tu pouvais faire quelque chose pour le développement durable, que ferais-tu ? », un élève a répondu : « *Je parlerais du rable* ». Cela signifie que l'élève ne connaît pas le mot « durable » et n'en comprend donc pas le sens. Cet élève considère le développement durable comme « le développement du rable ». Il aurait été intéressant d'approfondir sa réponse afin de connaître la signification qu'il apporte au « rable ». Nous pouvons supposer que l'élève ait entendu l'expression « développement durable » sans que personne n'y accorde de sens ou une quelconque définition. Cela interpelle alors notre attention sur un premier point : les élèves font de l'EDD sans savoir ce que c'est. Ils ne peuvent pas donner de sens à ce qu'ils font si finalement, ils ne savent pas dans quelle mesure ils le font. La notion de développement durable est donc inconnue pour eux, bien qu'ils soient fortement engagés dans une démarche de développement durable. Cela ne permet donc pas de sortir de la sphère scolaire, car le lien avec la société, le monde, n'est pas explicite. Cette constatation peut ainsi être un facteur justifiant le graphique suivant.

⁶³ AED : Assistant d'éducation en préprofessionnalisation – dispositif faisant partie du parcours de formation pour devenir professeur des écoles. Cela suppose qu'en Master, les AED complètent les décharges de direction ou de maîtres formateurs. Une classe leur est donc attribuée à l'année, pour compléter un quart ou un tiers de décharge.

Graphique 6 : La part des élèves ayant parlé du développement durable à la maison et ayant fait des changements après l'expérimentation (Siguret, 2023)



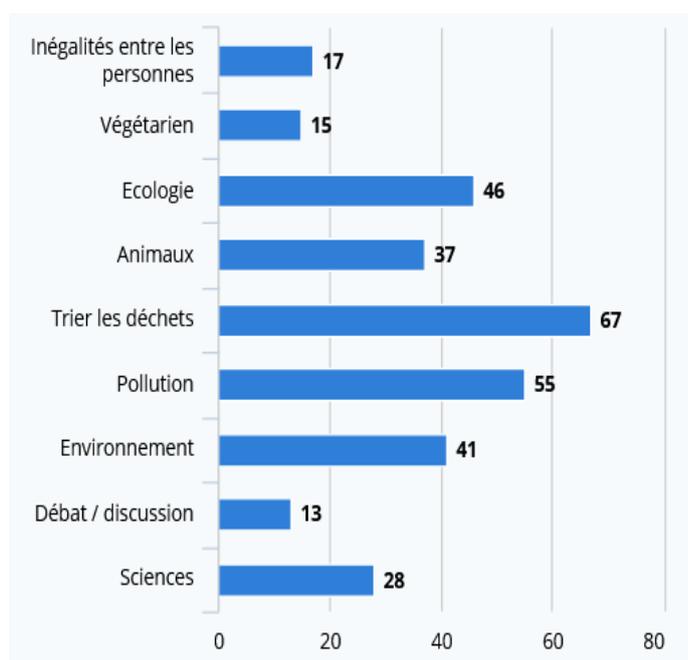
Ce graphique reprend le nombre total d'élève ayant répondu au questionnaire, soit 76. Comme nous le voyons, sur ces 76 élèves, 24 d'entre eux ont parlé du développement durable dans leur sphère familiale, hors du cadre scolaire, soit 31%. Ainsi, moins d'un tiers des élèves affirment avoir poursuivi le sujet du développement durable hors de l'école. Parmi ces 24 élèves, nous constatons que cette discussion a été fructueuse chez 11 d'entre eux, soit à peine la moitié de cet échantillon, et seulement 7% de la totalité des élèves interrogés.

Cela nous amène ainsi à penser que l'EDD ne porte pas d'enjeux au-delà du cadre scolaire. En effet, 7% des élèves affirment prendre en compte les enjeux d'un développement durable, et 93% ne se sentent pas autant concernés. Or, sur les 24 élèves ayant tenté d'établir le dialogue autour de ce sujet à controverse, nous ne remettons pas en cause la volonté des 17 élèves pour qui la discussion n'a pas abouti à un quelconque changement. En effet, il est possible que les parents soient déjà très engagés dans cette cause, ou au contraire, que ces derniers ne se sentent pas concernés, malgré la volonté de leur(s) enfant(s).

Par ailleurs, ces changements de comportement, en faveur du développement durable, relèvent-ils de tous les aspects de ce dernier, ou, comme les enseignants, sont-ils davantage inscrits dans le pilier environnemental, en dépit du pilier économique et du pilier social ?

b) Perception du développement durable selon les élèves

Graphique 7 : Occurrence des mots associés au développement durable par les élèves (Siguret, 2023)



Le graphique ci-contre représente l'occurrence de mots associés au développement durable par les élèves. Les mots proposés ont été sélectionnés en fonction des trois dimensions (économique, sociale, environnementale). Pour des raisons d'adaptation au public enquêté, neuf mots ou expressions ont été proposés, mais bien d'autres auraient pu figurer parmi les propositions tels que « pauvreté », « travail », « santé », ...

Ci-dessous figure un classement des mots proposés, selon les trois piliers du développement durable. Ce classement pourra permettre d'analyser les réponses données, et de vérifier l'hypothèse selon laquelle le pilier environnemental serait le pilier majoritaire, voire l'unique, dans l'éducation au développement durable, et donc de la conception des élèves au sujet du développement durable.

Tableau 5 : Proposition de classement des mots proposés aux élèves (Siguret, 2023)

Pilier social	Pilier économique	Pilier environnemental
Inégalités entre les personnes Débat / discussion	Inégalités entre les personnes	Végétarien Ecologie Animaux Trier les déchets Pollution Environnement Sciences

Comme nous pouvons le voir, le pilier écologique est celui qui domine la perception des élèves au sujet du développement durable. Les mots « tri, pollution, écologie, environnement » sont les 4 mots les plus sélectionnés par les élèves. Au contraire, les mots associés aux piliers économique et social sont les mots les moins sélectionnés. Moins d'un quart des élèves associent ces mots au développement durable.

Par ailleurs, parmi les élèves ayant parlé du développement durable à la maison ET ayant mis en œuvre un changement, ou de nouvelles habitudes, nous pouvons souligner que ces dernières se rapportent essentiellement à des mesures environnementales, notamment dans un souci de dépollution et de protection de la planète. En effet, sur 7 réponses apportées, 3 concernent l'utilisation de gourdes réutilisables pour substituer aux bouteilles en plastique jetables ; une réponse indique le choix de faire des économies d'eau ; deux autres élèves indiquent trier des déchets, et ne plus polluer ; et enfin, une réponse se démarque des autres annonçant le fait de moins regarder les écrans. Cette dernière interroge les motivations de cette décision : est-ce dans un souci environnemental (émission de CO2 par exemple), économique (économie de la facture grimpante d'énergie en référence aux faits économiques actuels), ou encore social ? Cela reste en suspens, car le questionnaire proposé ne permettait pas d'obtenir plus d'informations.

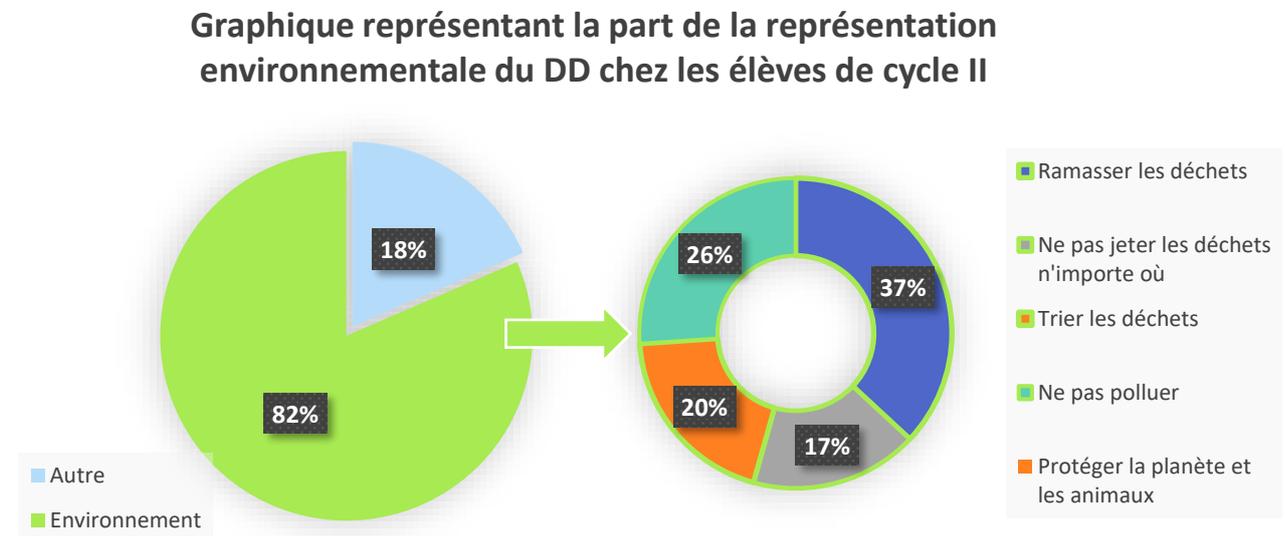
Enfin, à la question à réponse libre « Si tu pouvais faire quelque chose pour le développement durable, que ferais-tu ? », nous avons obtenu 66 réponses, dont l'une indiquant « Je ne sais pas ». Ainsi, notre analyse portera sur 65 réponses. Parmi ces 65 réponses :

- 17 proposent de « ramasser les déchets »
- 8 proposent de ne pas jeter les déchets n'importe où
- 9 proposent le tri des déchets
- 12 réponses indiquent vouloir ne pas polluer
- 7 réponses concernent la protection des animaux et de la planète.

En tout, trente-quatre réponses sur soixante-cinq concernent les déchets, soit plus de la moitié. De plus, cinquante-trois réponses sur soixante-cinq sont au sujet des déchets, de la

pollution, de la protection de la planète et des animaux, soit des réponses dont le champ lexical dominant est celui-ci de l'environnement et de l'écologie.

Graphique 8 : La part de la représentation environnementale du DD chez les élèves de cycle II (Siguret, 2023)



Cela démontre le fait que les élèves ont une perception du développement durable essentiellement tournée vers un développement écologique. On le remarque notamment en relevant l'occurrence de mots cités ci-dessous :

Tableau 6 : Décompte des occurrences des mots clés cités par les élèves (Siguret, 2023)

Mots permettant l'analyse	Occurrence
Déchet	32
Terre / planète	23
Pollution / polluer / pollu-	20
Recycler / trier / ramasser / nettoyer	22
Ramasser	12
Mer / océan	8
Animaux	6
Protéger / protection	4
Eau	4

Plastique	3
Nature	3
Pauvreté / pauvre	1
Travail	1
Inégalité	0
Santé	0
Education	0

Là encore, nous observons que les mots les plus cités sont « déchet », « Terre / Planète », « Recycler / trier / ramasser / nettoyer », « pollution / polluer / pollu- », soit des mots se rapportant directement au champ lexical de l'environnement, et de manière plus générale au pilier environnemental du développement durable. En outre, nous pouvons constater que les mots les moins cités, voire totalement absents, sont ceux se rapportant au pilier social et au pilier environnemental (éducation, santé, inégalités, pauvreté, ...). 2 élèves sur 76 se démarquent en faisant intervenir l'aspect social : « J'aiderais les gens pauvres. » ; « Je ferais du travail pour vous. ».

Suite à cette analyse, nous pouvons conclure que l'impact de l'éducation au développement durable dans l'école se révèle ainsi peu concluant. En effet, nous pouvons valider la conjecture selon laquelle les enseignants, en fonction d'*a priori*, font passer une éducation à l'écologie et à l'environnement pour une éducation au développement durable. Cette conception peut être mise en corrélation avec les prescriptions programmatiques. L'absence d'une étude sociale et économique demeure.

Conclusion

A la fin de deux années de recherche, il paraît évident que les réponses à nos questions initiales nous ont été données. Notre sujet traitait des enjeux de l'éducation au développement durable, et s'interrogeait plus précisément sur la problématique : dans quelle mesure les représentations des enseignants et les valeurs qu'ils associent au DD orientent-elles leur manière de l'enseigner ; et est-ce que ces représentations ont des effets au-delà de l'école ? Par ailleurs, leurs manières d'enseigner seraient-elles influencées par le fait que le développement durable soit au cœur de l'actualité, et ainsi une question socialement vive ?

À la vue de ces interrogations, nous avons supposé trois principes :

- Pour éduquer au développement durable, les enseignants favoriseraient la dimension environnementale du développement durable ; tandis que les prescriptions favorisent une « éducation à » selon deux axes : connaître et agir, en prenant en compte les 3 piliers du développement durable : environnemental, économique, et social. De ce fait, cette éducation serait, en moindre mesure, une éducation écologique et environnementale.
- Il y aurait un lien de causalité entre la part des perceptions et des convictions personnelles du développement durable des enseignants, et celle de l'importance accordée à l'éducation au développement durable avec les élèves.
- Les enseignants useraient de stratégies consistant à neutraliser la question du DD, au cœur d'un débat socialement vif.

Rappelons tout d'abord que le développement durable met en jeu trois dimensions : économique, sociale, et écologique. Notre première hypothèse suggérant l'idée que pour faire de l'éducation au développement durable, les enseignants favoriseraient la dimension environnementale du développement durable a été vérifiée puisqu'en interrogeant un échantillon moyen d'enseignants du cycle II, il est mis en exergue que, pour la majorité d'entre eux, développement durable est synonyme d'écologie. Les pratiques dominantes pour éduquer au développement durable se résument à des pratiques « protectrices de la planète

», soit le tri des déchets, ou le recyclage. La dimension sociale et la dimension économique sont absentes, voire exclues dans les conceptions des enseignants.

Il nous a donc semblé intéressant de s'interroger sur une potentielle corrélation entre ces convictions personnelles et la façon de faire une éducation au développement durable à l'école, auprès et avec des élèves. De ce fait, les enseignants ont été interrogés sur leur pratiques personnelles, hors de l'école, et leur façon d'éduquer au développement durable. Il a été constaté que les pratiques personnelles sont étroitement liées aux actions de l'école. En effet, les actions menées et enseignées à l'école relèvent principalement d'actions dites écologiques, telles que le tri des déchets, le recyclage, ... Bien que des élections d'éco-délégués aient lieu dans la plupart des écoles, les discussions et les projets menés par les éco-délégués s'articulent autour de la protection de l'environnement (les marches vertes, le recyclage, ...). La prise de conscience du rôle de cette élection n'est pas efficiente et les élèves n'y donnent pas de sens. En effet, puisque tout le monde ne peut pas être délégué, il faut voter pour des porte-paroles qui seront élus. Or, les enfants élisent principalement ces éco-délégués en fonction de leurs affinités, et non en fonction des projets et idées proposés.

Enfin, bien que l'enseignement et le traitement des QSV à l'école soit recommandés par les programmes, dans le but « d'amplifier les changements conceptuels » des élèves, de « développer des compétences d'investigation » et de « favoriser la prise de décision responsable sur des questions controversées » ; l'engagement des enseignants dans le traitement des questions socialement vives, en classe, dépend de leurs propres convictions écologiques, éthiques, ou encore de leurs doutes épistémologiques.

Ce travail de mémoire de recherche a une dimension professionnalisante. S'intéresser à la thématique du développement durable, donc à une QSV à l'École, laisse admettre que les enseignants se retrouvent parfois "tirillés" entre une posture de neutralité, dont la conséquence serait d'éteindre la QSV ; et une posture d'engagement. Cette dernière pourrait-elle induire des pratiques / démarches particulières en classe ?

L'éducation au développement durable a-t-elle un impact réel sur les élèves, leur pratique, et/ou leur façon de penser ? Il en ressort que cette éducation à l'école a un impact sur la vie scolaire des élèves, mais que ces nouvelles pratiques / convictions ne sortent pas des murs de

l'école. Par exemple, dès que sonne l'heure de la fin de la journée, les élèves prennent le goûter dans la cour de récréation. Nous constatons que ces derniers laissent trainer leurs déchets. Certes, les enseignants et l'équipe d'animation se présente pour rappeler aux élèves de jeter et trier leur détritrus, cependant, nous pouvons voir que ces pratiques ne sont pas adoptées pleinement ni ancrées dans leurs convictions personnelles. Cela se constate également chez les élèves les plus grands, en fin de cycle III. Par ailleurs, c'est un sujet abordé à l'école, qui reste à l'école, dans le sens où aucun élève n'a remis en question les pratiques de la sphère privée (parents, familles, ...).

L'éducation au développement durable à l'école ne serait alors que superficielle, faite pour être faite et sans convictions réelles. Certes, les enseignants ont la motivation de transmettre les bons gestes pour la protection de la planète, or, protéger la planète n'est autre que le reflet de l'écologie, et ainsi d'un développement qui n'est pas en lien avec l'aspect social et économique. Nous ne pouvons ainsi qualifier une telle éducation d'« éducation au développement durable », mais d'une éducation écologique.

Les convictions personnelles, qui ont un rôle fondamental dans la façon d'éduquer au développement durable, sont alimentées par une influence médiatique oppressante, pour laquelle il serait bon de réaliser « une épistémologie médiatique ». De plus, quels contenus disciplinaires au Cycle II participent à éduquer au développement durable ? Le présent mémoire, focalisé sur les conceptions des enseignants et leurs effets sur les actions dans l'école et les conceptions des élèves amène à prolonger la réflexion sur les contenus des cours dans le domaine « questionner le monde » : sciences du vivant, géographie, histoire...

Pour finir, j'aimerais communiquer de manière personnelle, afin d'expliquer en quoi ce mémoire de recherche de fin d'étude a été professionnalisant. Après deux longues années de recherche, d'enquêtes de terrain, de lecture, d'analyse d'entretiens, de questionnaires, de travail consciencieux et de préoccupations, je peux maintenant affirmer que mes conceptions initiales au sujet de l'éducation au développement durable étaient erronées. En effet, à plusieurs reprises durant la rédaction, je me suis interrogée sur la façon d'aborder et d'intégrer le pilier social et le pilier économique auprès des élèves. Lorsque l'on pense « développement durable », c'est l'aspect environnemental qui prime, comme nous avons pu le constater. Mais au-delà de ce constat, comment mettre en œuvre une interdépendance des

trois piliers ? L'éducation au développement durable, en tant « qu'éducation à », n'est pas une discipline à part entière. Elle se fait de manière continue et parfois implicitement, pendant la classe, au cours de projets, ou encore quotidiennement. Ainsi, pour faire une réelle éducation au développement durable, et après une multitude de questions, j'ai établi une liste de thèmes peuvent être abordés : les inégalités de genre, de sexe ; les inégalités d'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation ; les modes de développement des pays, en comparaison avec les pays déjà développés. Cette liste n'est pas exhaustive, et repose sur mes réflexions personnelles. Notons que certaines de ces idées sont traitées au sein des écoles dans lesquelles j'ai mené mes observations, mais ne sont pas identifiées comme participant à l'éducation au développement durable. Malgré cela, une autre question se pose : comment aborder ces thèmes ? D'une certaine manière, à travers des projets, des partenariats, s'inscrivant dans les contenus disciplinaires. La série documentaire « Les chemins de l'école » par exemple montre l'accès à l'éducation dans différents pays du monde, en suivant la vie d'enfants vivant en milieu reculés. A partir de ce documentaire, nous pouvons travailler les trois piliers, et particulièrement les deux oubliés (social et économique). Cette série permet de faire prendre conscience aux élèves la nécessité d'un développement durable, en prenant en compte ses trois aspects. Nous pourrions inscrire cette étude dans le domaine « questionner le monde » au cycle II, ou en géographie au cycle III par exemple. Je pense que cet exemple peut être la preuve qu'il est possible d'éduquer les enfants à un développement qui réponde aux besoins de la durabilité. D'autre part, sans en faire un contenu proprement disciplinaire, il me paraît important d'initier des débats autour d'un tel sujet d'actualité, pour permettre à chacun de construire son propre point de vue/comportement, sans pratiquer et mettre en œuvre des actions enseignées et ritualisées. C'est en ce sens que l'impartialité engagée intervient.

Enfin, il y a deux ans, je ne pensais pas établir de tels constats, mais surtout je ne me sentais pas prête à rédiger un mémoire de recherche. Celui-ci m'a fait évoluer, en me faisant prendre conscience de l'importance d'avoir un certain recul sur sa pratique, et d'adopter une posture réflexive.

Corpus

« Bulletin officiel n° 14 du 5 avril 2007 ». Consulté le 15 mai 2022.
<https://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>.

« Bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2004 - MENE0400752C ». Consulté le 15 mai 2022.
<https://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>.

« Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020 »

« Circulaire n° 77-300 du 29 août 1977 ». Consulté le 15 mai 2022.
https://media.eduscol.education.fr/file/EEDD/21/8/circulaire1977_115218.pdf.

« Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007 ». Consulté le 15 mai 2022. :
<https://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>

« Circulaire n°2011-186 du 24 octobre 2011 » Consulté le 15 mai 2022. :
https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo41/MENE1128575C.htm?cid_bo=58234

« CIRCULAIRE N°2004-110 DU 8-7-2004 » Consulté le 15 mai 2022 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013. *Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.*

Programmes scolaires IO cycle 2, 1995, 2002, 2004

Questionnaire enseignant du Cycle II

Questionnaire élèves cycle II

Entretiens semi-directifs enseignants du cycle II

Observations de terrains dans une école située à Ormesson-sur-Marne

Bibliographie / Sitographie

Bartenstein, Kristin. « Les origines du concept de développement durable ». *Revue juridique de l'Environnement* 30, n° 3 (2005): 289-97. <https://doi.org/10.3406/rjenv.2005.4442>.

BOURG, Dominique. « DÉVELOPPEMENT DURABLE ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 2 mai 2022. <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.u-pec.fr/encyclopedie/developpement-durable/>.

Brunel, Sylvie. « Chapitre premier. La fin de l'idéologie du développement ». *Que sais-je?* 6 (2018): 7-18.

Chetouani, Lamria. *Chapitre 1. Conceptualisation de la notion de « développement durable » en EDD: une affaire de vocabulaire*. De Boeck Supérieur, 2014. <https://www.cairn.info/education-au-developpement-durable--9782804188535-page-33.htm>.

Combessie, Jean-Claude. « II. L'entretien semi-directif », 5e éd.:24-32. Repères. Paris: La Découverte, 2007. <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-p-24.htm>.

Considère, Sylvie, et Nicole Tutiaux-Guillon. « L'éducation au développement durable : entre « éducation à » et disciplines scolaires ». *Recherches en didactiques* 15, n° 1 (2013): 111-33.

Develay, Michel. « Angela Barthes, Jean-Marc Lange, Nicole Tutiaux-Guillon (éd.), Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducation à » ». *RDST. Recherches en didactique des sciences et des technologies*, n° 18 (31 décembre 2018): 185-87.

« Développement durable — Géoconfluences ». Terme, janvier 2014. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/developpement-durable>.

éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. « Éducation au développement durable ». Consulté le 30 mars 2022. <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable>.

éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. « Qu'est-ce que l'éducation au développement durable ? » Consulté le 15 mai 2022. <https://eduscol.education.fr/1118/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable>.

EpaMarne EpaFrance. « Notre mission », 16 septembre 2019. <https://www.epamarne-epafrance.fr/actualites/notre-mission/>.

Éthier, Marc-André, Françoise Lantheaume, David Lefrançois, et Paul Zanazanian. « L'enseignement au Québec et en France des questions controversées en histoire : tensions entre politique du passé et politique de la reconnaissance dans les curricula ». *Éducation et francophonie* 36, n° 1 (2008): 65-85. <https://doi.org/10.7202/018090ar>.

Galochet, Marc. « Yvette Veyret (dir.), 2005, Le développement durable : approches plurielles, Paris, Hatier, Collection « Initial », 287 p. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 11 octobre 2006. <https://journals.openedition.org/developpementdurable/2959>.

Jégou, Anne. « Les origines du développement durable ». *L'Information géographique* 71, n° 3 (2007): 19-28.

Kelly T (1986) 'Discussing controversial issues: four perspectives on the teacher's role', *Theory and Research in Social Education* 14, 113-138.

Lange, Jean-Marc. *Chapitre 7. Des dispositions des personnes aux compétences favorables à un développement durable : place et rôle de l'éducation*. De Boeck Supérieur, 2014. <https://www.cairn.info/education-au-developpement-durable--9782804188535-page-163.htm>.

« Les 3 piliers du DD — Education au Développement Durable ». Consulté le 15 mai 2022. <http://edd.ac-lille.fr/images/devpt-durable.jpg/view>.

Leininger-Frézal, Caroline. « Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, savoirs et stratégies territoriales ». Phdthesis, Université Lumière - Lyon II, 2009. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00449803>.

Levy, Jacques, et Michel Lussault. « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés ». Belin Editeur, 17 mai 2016. <https://www.belin-editeur.com/dictionnaire-de-la-geographie-et-de-lespace-des-societes>.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « L'éducation au développement durable ». Consulté le 23 avril 2023. <https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>.

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. « Éducation au développement durable ». Consulté le 15 mai 2022. <https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo41/MENE1128575C.htm>.

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. « Instructions pédagogiques ». Consulté le 15 mai 2022. <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo31/MENE1320526N.htm>.

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. Prix de l'action éco-déléguées de l'année : <https://www.education.gouv.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-de-l-annee-307360#edugouv-summary-item-2>

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015 – 2016 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo6/MENE1501684C.htm>

Morel, Valérie. « Gérard Granier et Yvette Veyret, 2006, Développement durable. Quels enjeux géographiques ? Dossier n°8053, La Documentation Photographique, La Documentation Française, 63 p. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 14 février 2008. <https://journals.openedition.org/developpementdurable/4813>.

Maurel, Chloé. « L'Unesco, un pionnier de l'écologie ? » *Monde(s)* 3, n° 1 (20 juin 2013): 171-92.

Nations, United. « Conférence des Nations Unies sur l'environnement, Stockholm 1972 | Nations Unies ». United Nations. United Nations. Consulté le 1 mai 2022. <https://www.un.org/fr/conferences/environnement/stockholm1972>.

odysseedoc. « Les « éducations à... » », 25 mai 2016. <https://odysseedoc.wordpress.com/2016/05/25/les-educations-a/>.

« Ormesson Environnement Transition | La transition se conjugue également à Ormesson ». Consulté le 23 avril 2023. <https://ormessonentransition.org/>.

Pellaud, Francine. *Pour une éducation au développement durable*. Editions Quae, 2011.

Reuter, Yves, Cora Cohen-Azria, Bertrand Daunay, Isabelle Delcambre, et Dominique Lahanier-Reuter. *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck Supérieur, 2013. <https://doi.org/10.3917/dbu.reute.2013.01>.

Rutherford, Donald. « Les trois approches de Malthus pour résoudre le problème démographique ». *Population* 62, n° 2 (28 septembre 2007): 253-80.

Simonneaux, Laurence, et Alain Legardez. *Introduction générale. Didactique des questions socialement vives*. Éducagri éditions, 2011. <https://www.cairn.info/developpement-durable-et-autres-questions-d-actual--9782844448415-page-15.htm>.

Site académique de Lille : <http://edd.ac-lille.fr/images/devpt-durable.jpg/view>

Site officiel « Agenda 2030 » : <https://www.agenda-2030.fr/agenda-2030/>

Site de la République française, rubrique « Vie publique » : <https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21>

Syctom. « Le Syctom en bref ». Consulté le 23 avril 2023. <https://www.syctom-paris.fr/le-syctom-acteur-public-du-traitement-et-de-la-valorisation-des-dechets/le-syctom-en-bref.html>.

Veyret, Yvette. *Dictionnaire de l'environnement*. Paris, France : Armand Colin, 2007.

Vivien, Franck-Dominique. « Jalons pour une histoire de la notion de développement durable ». *Mondes en développement* 121, n° 1 (2003): 1-21.

Zwang, Aurélie, et Yves Girault. « Quelle(s) spécificité(s) pour l'Éducation au Développement Durable (ÉDD) ? » *Spirale - Revue de recherches en éducation* 50, n° 1 (2012): 181-95. <https://doi.org/10.3406/spira.2012.1099>.

Annexes

Annexe 1 : Article du journal Ouest France



Rechercher ville, actualité, fait divers...

Abonnez-vous

Se connecter

Quimper. Au lycée Thépot, les élèves s'engagent pour le développement durable

C'est la semaine du développement durable au lycée Yves-Thépot de Quimper (Finistère), du 4 au 8 avril 2022. Les éco-délégués de classe, avec des enseignants référents, ont concocté un programme pour sensibiliser les autres élèves aux questions environnementales.

Ouest-France

Publié le 06/04/2022 à 09h00

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

NEWSLETTER QUIMPER



Clément, Anais-Jade, Dorian et Rinaldo, éco-délégués au lycée Yves Thépot de Quimper (Finistère), accompagnés de deux de leurs enseignants, en charge du développement durable. | OUEST-FRANCE



En continu

Une **Quimper**

- 09h30 Quimper. Kempermaculture implante des aires gourmandes au Braden
- 09h00 Quimper. Au lycée Thépot, les élèves s'engagent pour le développement durable
- 07h30 À Quimper, déblayage dans l'air sur le site de l'ancien hôpital Étienne-Gourmelen
- 07h03 Les prévisions météorologiques du mercredi 6 avril 2022 à Quimper et ses environs
- 05/04 VIDÉO Béliers de Kemper. Retrouvez la réaction de Laurent Foirest après la victoire contre Chalon

Questionnaire sur l'éducation au développement durable (EDD)

Bonjour,

Je m'appelle Laurine SIGURET.

Je suis étudiante en Maser MEEF dans le but de devenir, comme vous, professeure des écoles. Dans le cadre de ma formation, pour valider mon master, je dois réaliser un mémoire. J'ai donc choisi de questionner la place et les enjeux de l'EDD (Éducation au Développement Durable) à l'école, en me spécialisant sur le cycle 2. Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ce questionnaire, qui ne durera que quelques minutes. Il est constitué de 25 questions à réponses courtes !

Bonne continuation :)

***Obligatoire**

Présentation / profil de l'enquêté(e)

Sans titre

1. Vous êtes *

Plusieurs réponses possibles.

- Un homme
 Une femme
 Autre

2. Vous êtes *

Plusieurs réponses possibles.

- professeur stagiaire
 contractuel
 titulaire

3. Depuis combien de temps exercez-vous ? *

Une seule réponse possible.

- moins de 3 ans
 Entre 3 et 5 ans
 Entre 5 et 10 ans
 Entre 10 et 15 ans
 Entre 15 et 20 ans
 Entre 20 et 25 ans
 Plus de 25 ans

4. Dans quel cycle enseignez-vous ? *

Une seule réponse possible.

- Cycle 1
 Cycle 2
 Cycle 3

Si vous n'exercez pas en cycle 2, je vous remercie d'avoir pris l'initiative de répondre à ce questionnaire, et d'être arrivé jusqu'ici ! Cependant, ce questionnaire ne concernera que les enseignants du cycle 2. Merci !

5. Dans quel niveau de classe ? *

Une seule réponse possible.

- CP
 CE1
 CE2

6. Êtes-vous dans une école en REP ou REP + *

Plusieurs réponses possibles.

- Oui
- Non

7. Si non, diriez-vous que l'école se situe dans un quartier aisé ? (accueillant des élèves ayant un accès plus simple à la lecture, l'écriture, au patrimoine culturel) *

Plusieurs réponses possibles.

- oui
- non

Vos perceptions

8. Citez un / des mots clés qui définiraient selon vous le développement durable

9. Voici une liste de mots, lesquels assimileriez-vous au développement durable ? *

Plusieurs réponses possibles.

- tri selectif
- climat
- économie
- déchets
- pollution
- environnement
- politique
- vie sociale
- science
- débat
- éducation
- apprentissage
- actualité
- temporalité
- inégalités sociales
- écologie
- emplois

Autre : _____

10. Comment définiriez-vous le développement durable à vos élèves ?

11. Selon-vous, le DD est une question qui fait intervenir l'économie ? *

Une seule réponse possible.

- oui
 non

15. Connaissez-vous "l'éducation au développement durable" ? *

Une seule réponse possible.

- oui
 brièvement
 non

12. La relation entre les relations socio-culturelles entre les humains (facteur d'inégalités, ...) ? *

Une seule réponse possible.

- oui
 non

16. La mettez-vous en pratique ? *

Une seule réponse possible.

- oui
 non
 très peu

Pratiques scolaires

13. Pensez-vous que le développement durable doit-être enseigné ? *

Une seule réponse possible.

- oui
 non

17. Si "non" ou "très peu", comment cela se fait-il ?

Plusieurs réponses possibles.

- manque de temps
 pas d'intérêt

Autre : _____

14. Parlez-vous du développement durable en classe ? *

Une seule réponse possible.

- oui
 non

18. Si "oui" ou "très peu", dans quelle(s) discipline(s) ?

Plusieurs réponses possibles.

- Questionner le monde du vivant
 de la matière
 des objets
 Questionner l'espace et le temps
 Education Morale et Civique

Autre : _____

19. Avez-vous d'autres pratiques concernant l'EDD en classe ?

Plusieurs réponses possibles.

- recyclage
- potager
- projet de classe
- journal
- compost
- affiche

Autre : _____

22. Dans votre sphère privée, accordez-vous de l'importance au DD ? *

Une seule réponse possible.

- oui
- non

23. La mettez-vous en pratique ? *

Une seule réponse possible.

- oui
- non

20. Et la mettez-vous en pratique dans l'école ? *

Une seule réponse possible.

- oui
- non

24. Si oui, comment ?

Plusieurs réponses possibles.

- tri des déchets
- compost
- recyclage
- potager
- choix politiques
- relations sociales

Autre : _____

21. Si oui, comment ?

Plusieurs réponses possibles.

- recyclage
- potager
- projet d'école
- journal
- compost
- tri dans l'école
- réalisation film
- affiche
- partenariat(s)

Autre : _____

25. Avez-vous quelque chose à ajouter qui vous paraît intéressant de me faire part ?

Fin du questionnaire !

Pratiques personnelles

Remerciements

Je vous remercie beaucoup pour le temps que m'avez accordé ! Merci aussi d'avoir contribué à mon travail de recherche.

Annexe 3 : Document présentant le rôle des éco-délégués à l'école de PE1 à Ormesson-sur-Marne

Être éco-délégué de classe, c'est :

- **Être un élève respectueux de l'environnement** et montrer l'exemple
- **Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.)
- **Être force de proposition** (proposition d'initiatives et d'actions, comme les "marches vertes", etc.)

Un éco-délégué par classe

Les éco-délégués sont à la fois des **co-pilotes et des ambassadeurs des projets pédagogiques** menés au sein des établissements scolaires. Ils participent au comité de pilotage des projets, informent leurs camarades sur les avancements et les poussent à s'y engager.

Quelles sont les missions des éco-délégués de classe ?

Les éco-délégués jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le **développement durable** dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, qui sont autant de lieux et de vecteurs de cette démarche.

Les éco-délégués **apportent leur engagement et leurs connaissances** à leurs classes en faveur du développement durable. Les éco-délégués sont **les ambassadeurs de cette vision** qui unit le respect de la planète, le respect du Vivant et le respect de l'autre.

Ils ont **quatre missions essentielles** :

- Porter des projets à construire collectivement
- Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs
- Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation
- Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades

Elles s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

- **Limiter la consommation d'énergie**
- **Protéger la biodiversité**
- **Éviter le gaspillage alimentaire**
- **Réduire et trier les déchets**
- **S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique**

De manière générale, **ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les "marches vertes", etc.).

La démarche de développement durable des écoles et établissements

Le label "E3D École/Établissement en démarche de développement durable" est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable.

Les écoles et établissements en démarche globale de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative.

Par ailleurs, **"Cube.S" est un grand concours d'économies d'énergie organisé entre établissements scolaires** destiné à sensibiliser les élèves par l'exemple à la nécessité de réduire drastiquement la consommation d'énergie de la France dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique.

[Découvrez les démarches de développement durable](#)

Annexe 5 : Photographies des actions mises en place à l'école dans le cadre de l'EDD (Ormesson-sur-Marne)





Annexe 7 : Livres proposés en vitrine dédiée au DD à l'école PE1 (Ormesson-sur-Marne)



- A. Ganeri. (2004), Planète Terre – Question/Réponse – doc dès 7 ans
- G. Muller. (2013), Ca pousse comment ?
- K. Daynes. (2020) Les déchets et le recyclage
- S. Ledu ; N : Ragondet (2020) L'écologie (Mes p'tites question vivre ensemble)
- J. Pichon ; B. Moret (2016) Les Zenfants Zéro Dechet
- Y.A. Bertrand. (2008) La Terre vue d'Alban

Propositions 2022-2023 des éco-délégués :

L'alimentation durable :

- Mettre en place un potager à l'école.
- Faire participer les élèves de l'école à une sortie dans une ferme-cueillette pour ramener des fruits de saisons et les goûter.
- Manger des fruits de saisons lors des goûters réalisés dans les classes (fin de période, anniversaires....)
- Organiser un atelier cuisine avec des fruits de saisons.
- Limiter le gaspillage alimentaire (compost, nourriture pour les poules de la mairie)

La mobilité douce :

- Faire connaître aux parents le fonctionnement d'un pédibus.
- Faire passer des brevets de sécurité routière et de savoir rouler aux enfants pour les inciter à venir à pied ou en vélo ou en trottinette à l'école.
- Demander à la mairie de faire un parc de stationnement pour les vélos à l'entrée de l'école.

Et toujours :

-Penser à bien éteindre les lumières des salles des classes en sortant.

-Ne pas laisser les fenêtres ouvertes.

-Mieux gérer les déchets de l'école :

- 2 feuilles pour s'essuyer les mains
- Opérations goûter « zéro déchets »
- Nommer des responsables de la propreté de la cour et du préau.
- Recycler les déchets tels que les bouchons (boîte à bouchons), les feuilles (bac de feuilles réutilisables)
- Trier les déchets (poubelles jaunes)

-Réutiliser le matériel scolaire d'une année à l'autre (règle, ciseaux...)

-Organisation de collectes de fournitures et de livres.

-Fleurir l'école au printemps.

Annexe 9 : Projet d'école axe EDD, PE1, Ormesson-sur-Marne

Objectif(s) d'apprentissage	Obtenir la labellisation E3D – Niveau 2
<p>Descriptif du module :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déroulement, modalités de mise en œuvre, - activité (s) de l'élève. 	<p>-Actions à reproduire chaque année :</p> <p>Election des éco-délégués (Au mois de septembre, 2 élèves par classe. Rôle : Etre force de proposition et être capable de mobiliser la classe à développer un comportement éco-citoyen. Le conseil des éco-délégués se réunit 1 fois/période)</p> <p>Objectif 2021 : Obtention du niveau 1 de la labellisation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prise de conscience des enjeux environnementaux -Mise en œuvre différentes actions simples d'éco gestion de l'environnement dans l'école <p>Objectif 2023 : Obtention du niveau 2 de la labellisation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Création d'un comité de l'EDD (enseignants / agents d'entretien/ responsables mairie/ parents d'élèves) qui permet l'évaluation chaque année des actions menées. -S'appuyer chaque année sur un axe ODD pour développer l'éducation au développement durable dans les enseignements. -Valoriser les actions menées au sein de l'école par le biais d'un journal d'école dédié au développement durable. - Protection de l'environnement et de la biodiversité (mise en place de projets : un éco-jardin, des nichoirs à oiseaux, des hôtels à insectes) -Développer le partenariat avec la municipalité (service restauration scolaire et service urbanisme) et le G.P.S.E.A. -Associer les élèves au futur projet d'aménagement de leur quartier (éco-quartier de la plaine des Cantoux)

Lien avec les parcours :	Citoyen	oui	non	PEAC	oui	non	Santé	oui	non	
Personnes impliquées										
à l'interne de l'école	Enseignants, élèves, direction Personnels d'entretien – Personnels d'animation Enseignante référente sur les projets EDD									
à l'externe de l'école	Services municipaux – cantine scolaire – G.P.S.E.A									
Période de mise en œuvre et durée										
	3 ans									
Critères retenus pour l'évaluation du module du point de vue										
des apprentissages des élèves	Diminution des déchets à l'école Tri correct et efficace des déchets recyclables Capacité à gérer un jardin de manière écologique Obtention du niveau 2 de la labellisation pour l'école									

des pratiques professionnelles	Prise en compte de l'environnement dans les pratiques de classe S'engager dans des actions partagées avec différents partenaires Rendre lisible la démarche en communiquant aux familles et aux partenaires
--------------------------------	---

Annexe 10 : Questionnaire rempli par l'école de PE1 à Ormesson-sur-Marne pour obtenir la labellisation E3D

Domaine 1 : Description de la démarche E3D :

1 Candidature

Précisez la situation de l'école

- a-L'école n'est pas labellisée, nous souhaitons obtenir le label E3D

2 Description de la démarche E3D

Décrivez en quelques lignes la démarche adoptée par votre établissement et comment les 17 Objectifs de Développement Durable - ODD (2015-2030) définis par l'ONU sont intégrés :

- Engager les élèves dans des actions liées au développement durable -Gestion des déchets / recyclage -Création d'un jardin pédagogique + entretien + activités en lien -Lien avec le projet musique / orchestre recyclé

3 Précisez les enseignements, dispositifs et élèves impliqués dans la démarche

3.1 Quel est le nombre d'élèves acteurs directement impliqués dans la mise en oeuvre des actions EDD ?

- 151

3.2 Quel est le nombre d'élèves touchés par les actions EDD ?

- 151

3.3 Quels sont les disciplines et enseignements concernés à l'école?

- -QLM : vivant - matière - objets techniques -Français : lire - dire - écrire -Musique : création d'un orchestre recyclé

Pièce jointe : [Projetdactionmusicale.doc](#)

3.4 Quels sont les dispositifs utilisés ?

- Cours (en classe)
- Eco-délégués

3.5 Nombre de projets ou activités éducatives concernant un ou plusieurs ODD ?

-

3.6 Combien avez-vous d'éco-délégués ?

- 12

3.7 Comment sont-ils nommés ?

- Election

3.8 Pour quelles classes avez-vous des éco-délégués ?

- Du CP au CM2

3.9 Décrire le rôle des éco-délégués dans l'établissement

- -Etre force de proposition pour des actions en lien avec le DD -Montrer l'exemple en termes de comportements éco-citoyen
- Mobiliser le reste des élèves de l'école

3.10 Décrire comment sont évaluées les compétences des élèves engagés

- Rédaction de lettres (poubelles de recyclage - demande d'un bas de compost) -Organisation d'une exposition autour des insectes
- Etre capable de transmettre les informations abordées en conseil et d'expliquer les actions décidées. -Mettre en oeuvre les gestes éco-citoyen / montrer l'exemple -Réaliser des affiches

Pièce jointe : [Propositionscodelegues.docx](#)

4 Place de l'EDD au sein de l'établissement

4.1 L'EDD est inscrite au projet d'école?

- OUI

Pièce jointe : [AxeEDDProjetdecole.pdf](#)

4.2 Existe-t-il une forme de pilotage EDD réunissant les acteurs (enseignants, partenaires, direction, éco-délégués, parents d'élèves...), par exemple un comité de pilotage (comité de l'éducation au développement durable)?

- NON

4.3 Le développement durable est-il également pris en compte dans le fonctionnement de l'établissement (achat des consommables, entretien des espaces verts, gestion des flux)?

- OUI

4.4 Existe-t-il un ou des référents EDD dans l'école ?

- OUI

5 Thématiques et ODD

5.1 Indiquez la ou les thématiques travaillées

- Architecture urbanisme
- Biodiversité
- Déchets
- Gaspillage alimentaire

5.2 Quels ODD sont concernés ?

- Bonne santé et bien-être (ODD 3)
- Consommation et production responsables (ODD12)
- Partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17)

6 Formation des équipes

6.1 Equipes enseignantes et éducatives : Combien d'enseignants et d'éducateurs ont suivi une formation EDD au cours des trois dernières années ? (si aucun, indiquez 0)

- 0

6.2 Quelles actions de formation envisagez-vous de mettre en place pour déployer la démarche ?

-

7 Modalités de la mise en oeuvre

7.1 En quelques lignes, indiquez comment les projets ou activités mis en oeuvre prennent en compte les dimensions sociale, économique, environnementale et culturelle du développement durable ? Comment les projets ou activités s'articulent avec les contenus disciplinaires ? Quels sont les ODD concrètement travaillés par les élèves ?

- -Gestion des déchets (gaspillage alimentaire, papier, eau, savon, feuille) / Organisation d'une Marche Verte dans le quartier -Mise en place du tri et recyclage (bouchons, feuilles, livres...) -Campagne de goûters "Zéro déchets" -Installation d'un jardin + activités en lien (compost, nichoirs, hôtel à insectes)+ entretien -Fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés (actions en lien avec les associations de parents d'élèves + orchestre recyclé)

8 Partenariat

8.1 Préciser les partenaires : structures (collectivité territoriale, associations, institutions, autres établissements scolaires...),

noms :

- GPSEA -EPAMARNE -Restauration scolaire -Périscolaire

8.2 En quelques lignes, décrivez les partenariats et leur fonctionnement en distinguant ceux établis et ceux projetés. Précisez, le cas échéant, le travail réalisé avec les établissements scolaires associés.

- GPSEA : animations sur le tri dans toutes les classes + 1 chantier par an (=3 séances) pour une classe (Cette année : Le réchauffement climatique) EPAMARNE : Intervention auprès des élèves de CM2 pour leur expliquer la construction de l'éco-quartier autour de l'école

9 Etat de la démarche

En quelques lignes, quels sont les éléments de la démarche d'éducation au développement durable déjà mis en place, quelles sont les réalisations ?

- Tout ce qui a été écrit précédemment sauf le jardin qui est en cours de réalisation.

10 Projet de communication

En quelques lignes, indiquez les projets ou les réalisations de communication liées à la démarche EDD

- Les parents d'élèves sont informés des actions réalisées en lien avec le DD par le journal d'école publié chaque mois.

Pièce jointe : [Fevrier.docx](#)

Annexe 11 : Questionnaire vierge à destination des élèves

Bonjour,

Pour mon école de maîtresse, je fais un devoir sur le développement durable. Pour faire ce devoir, j'ai besoin de ton aide. Il faudrait que tu réponses à ces 5 petites questions. Ce n'est pas une évaluation, et les réponses sont anonymes donc tu n'as pas besoin d'écrire ton prénom.

Je te remercie pour ta participation.

1. **As-tu déjà entendu parler du développement durable à l'école ?**

Non Oui

2. **Voici des mots. Lesquels te font penser au développement durable ? Tu peux cocher plusieurs réponses.**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Inégalités entre les personnes | <input type="checkbox"/> Pollution |
| <input type="checkbox"/> Végétarien | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Écologie | <input type="checkbox"/> Débat / discussion |
| <input type="checkbox"/> Animaux | <input type="checkbox"/> Sciences |
| <input type="checkbox"/> Trier les déchets | |

3. **Si tu as parlé du développement durable à l'école, est-ce que tu en parlé à la maison ensuite ?**

Non Oui

4. **Si tu as répondu oui à la question 3, est-ce qu'à la maison vous avez décidé de faire des changements suite à cette discussion.**

Non Oui :

5. **Si tu pouvais faire quelque chose pour le développement durable, que ferais-tu ?**

.....

.....

Annexe 12 : retranscription des entretiens avec PE1 et PE2

Entretien 1, 17/02/23 (28'16'') – PE1

Selon-vous, de manière très générale, qu'est-ce-que le développement durable ?

Le développement durable c'est mettre en place des actions qui permettent de protéger notre planète.

Est-ce que vous pourriez donner des exemples d'actions qui permettraient de définir le développement durable ?

Donc rien n'a voir avec l'école dans l'absolu ? Ou par rapport à l'école ? Donc cette année par exemple à l'école on a plein d'axes différents et nous on a choisi l'axe de la mobilité douce, donc comment se déplacer sans polluer. Et au niveau du DD on a choisi une alimentation durable, donc comment manger sainement et en même temps encourager une culture qui protège notre planète.

Et hors cadre scolaire ?

Hors cadre scolaire il y a tout ce qui est lié au recyclage, aux déchets, produire moins de déchets, euh, voilà la notion d'éco responsabilité, protection de la nature.

Maintenant je vais te présenter quatre mots ou expressions, et il faut que tu me dises si selon toi, il y a un lien entre ce mot ou groupe de mots, et si oui, quel lien tu établis entre eux.

a. Un lien entre développement durable et pollution ?

Euh, bah oui. Parce que euh, s'il n'y a pas de DD on encourage la pollution.

b. Maintenant entre DD et « travail décent et croissance économique »

Oui. Euh oui effectivement. Le DD doit amener aussi à favoriser un travail décent et une croissance économique, c'est possible dans le cadre d'un DD.

c. Un autre lien potentiel entre DD et Inégalités, dans le sens : partage des richesses, ... ?

Euh [Quelques secondes de réflexion], bah inégalités il y a, on est bien d'accord, mais normalement un DD ..., une des ODD du DD c'est justement de réduire les inégalités.

d. Cette fois ce n'est pas un groupe de mots. Si je te présente cet article, est-ce-que tu fais un lien entre cet article et le DD ? <https://france3->

regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/jo-2024-l-ia-s-invite-dans-la-videosurveillance-2700878.html



Paris Paris Ile-de-France

Jusqu'où peut-on aller pour assurer la sécurité des Jeux Olympiques de Paris ? L'examen du projet de loi olympique a débuté au Sénat. Il mise notamment sur les nouvelles technologies et plus particulièrement sur les caméras augmentées. William Van Qui décrypte pour vous les propositions de ce projet de loi.

L'IA c'est l'intelligence artificielle ? Ou c'est l'inspection académique ? [rire]

C'est bien l'intelligence artificielle [rire].

Hum, est-ce qu'il y a un lien entre DD et cette une-là ? [Long moment de réflexion : 8 secondes]. Non. [4 secondes de réflexion de nouveau]. Ah entre DD et euh, et vidéo surveillance ? Bah euh, on peut en trouver un hein. On peut trouver le fait que par exemple euh, la vidéo surveillance, ça peut euh, ça peut effectivement être nécessaire d'un point de vue sécurité, ça peut aussi permettre de surveiller s'il n'y a pas de dégradation des environs des installations olympiques, si les gens ne jettent pas des choses n'importe où par terre, euh, on peut en trouver hein. Mais à la base, fondamentalement, le lien n'est pas si évident que ça.

Est-ce que tu penses qu'il faut, dans le cadre de l'EDD, parler de l'actualité aux élèves, par exemple, du chauffage à 19°C préconisé par le gouvernement.

Oui. Parce que c'est les sensibiliser à la consommation d'énergie et en plus c'est faire un lien avec ce qu'ils vont vivre dans leur famille, un lien avec l'actualité. C'est aussi le rôle de l'école de comprendre ce qu'il se passe dans l'actualité, d'exercer un esprit critique. Et puis

c'est fait dans les écoles aussi. Ils ont baissé le chauffage dans les écoles. Donc, ça permet de mieux faire comprendre pourquoi.

Dans quel cadre institutionnel faites-vous l'EDD ? Sur quel programme vous basez-vous ?

Bah sur les programmes de la loi de confiance de 2019, qui prône une éducation au DD, donc les programmes ont été renforcés. Il y a eu des programmes en 2016 et en 2019, donc il y a eu des ajouts aux programmes, notamment en terme de DD, donc on est sensé faire une EDD. Ils encouragent aussi beaucoup, les, les..., les élections d'éco délégués. Alors beaucoup dans le secondaire mais ils commencent aussi à la faire dans le primaire. Ça a été encouragé aussi avec le développement de la labellisation E3D : Ecole en démarche de DD. Voilà donc c'est dans le cadre des programmes.

As-tu eu une/des formation(s) ? si oui quel en était le thème ?

Alors non, moi je n'ai pas eu de formation. Après, j'ai eu un accompagnement par la conseillère péda de circonscription, notamment pour..., pour les euh..., les objectifs de la labellisation E3D. Il y a des formations qui sont proposées par Canopé, mais il faut s'inscrire individuellement en fait, mais nous ce qu'on aurait aimé, parce qu'on trouve que c'est plus pertinent, c'est une formation d'école. Et euh, et sinon on a l'inspecteur qui effectivement nous en a parlé. Voilà ça fait deux-trois ans qu'il nous en parle régulièrement pour pousser à mettre en place des choses dans les écoles.

Et as-tu déjà participé à la formation Canopé ?

Alors la formation Canopé il y en a plusieurs. Il n'y a pas qu'une formation Canopé. Déjà il y a une formati... une euh, une visioconférence sur comment remplir le dossier E3D, c'est-à-dire quels sont les attendus de la labellisation ? Donc celle-là oui. Mais après sur les formations propres au DD, non. Les formations Canopé, alors elles sont très bien, très pertinentes, et Canopé c'est un partenaire essentiel de la formation des enseignants ; par contre, toutes les formations Canopé ne sont pas prises en compte dans le quota de formation continue, donc ça veut dire des formations à l'extérieur sur le temps personnel, ce qui, à un moment donné... bah voilà, une formation, plus une deuxième, plus une troisième, et une quatrième, ça peut vite aller déborder.

Et concernant l'accompagnement que tu as eu de la conseillère pédagogique, quel ressenti tu as eu ?

Oh bah elle est... elle est super, c'est Madame Boulanger et effectivement je la recontacte tous les ans, parce que c'est assez facile de s'engager dans le DD, et, à un moment donné on... En fait, généralement les écoles, quand elles s'engagent dans le DD, elles s'engagent dans deux axes principaux : c'est la gestion des déchets au sein de l'école, et ensuite tout ce qui est protection de la biodiversité avec notamment des jardins pédagogiques, des potagers, ... Voilà une fois qu'on a fait ça, c'est vrai que parfois on bloque un peu en se disant « Mais qu'est-ce qu'on pourrait faire d'autre à l'école ? ». Or voilà, la conseillère pédagogique

elle est là aussi pour donner d'autres idées, pour ouvrir euh... Alors on a un document qui est assez précieux, c'est les ODD, donc les différents axes justement en lien avec le DD, et sur lesquels on peut s'appuyer pour diversifier les actions. Voilà. Mais... Je la sollicite régulièrement et, et... elle m'aide à justement créer des actions en lien avec ces différents ODD.

Maintenant, dans l'école en général, comment mettez-vous en place l'EDD ?

Alors, nous on l'a mis en place sous la forme de, de, de, ... d'un conseil d'éco délégués qui se réunit régulièrement. Alors les éco-délégués ont des missions, qu'ils doivent faire en tant qu'éco-délégués, donc en tant que représentants des gardiens du DD et de la biodiversité à l'école ; et en même temps, ils doivent amener leurs camarades dans les classes eux aussi à participer à des actions. Donc euh, voilà. On a eu plusieurs gros chantiers : le premier gros chantier il y a trois ans c'était toute la gestion des déchets, donc euh, jeter moins, recycler. On a eu aussi le deuxième axe : c'était protéger la biodiversité avec notre projet de fleurir l'école, et faire revenir les insectes, élevage de papillons, hôtel à insectes. On a un partenariat aussi, dans ce cadre-là, avec l'exploradôme et le G.P.S.E.A. Grand Paris Sud Est Avenir, a permis qu'on ait par exemple des poubelles jaunes dans les classes, qu'on ait un composte, que l'on n'a pas encore utilisé, mais c'est à venir, c'est en projet. Voilà pour les partenariats. Deuxième chantier aussi, on travaille avec les CM2 sur la construction de l'éco-quartier autour de l'école. Donc on a un partenariat avec l'aménageur d'espace qui s'appelle l'EPAmarne, et qui est complètement impliqué dans cette, dans ces nouvelles constructions, pour travailler avec les CM2 sur ce qu'est un éco quartier et comment se développe un éco-quartier. Ensuite euh... Là cette année... donc on a privilégié deux axes : la mobilité douce, donc comment se déplacer sans polluer, en encourageant les parents à venir déposer leurs enfants à l'école à pieds, ou que leurs enfants viennent seuls, avec peut-être la mise en place d'un pédibus. Donc voilà on fait ça petit à petit, avec la mise en place de raques à vélos à l'entrée de l'école pour que les enfants puissent stationner leur vélo. Et... et puis aussi tout un travail autour de la connaissance du quartier. Alors ça par exemple, c'est une mission des éco-délégués, de prendre en photo dans leur quartier des endroits. Alors soit des endroits remarquables comme le gymnase, le centre culturel, mais aussi les passages piétons, les zones de travaux, les panneaux signalant des dangers, pour permettre une meilleure connaissance du quartier par les autres élèves, et peut-être aussi organiser dans l'année des sorties avec les classes pour que les élèves, voilà, aillent découvrir leur quartier, connaissent mieux leur quartier, tout ça dans le but de les inciter à venir à pieds. Voilà. Et enfin le deuxième gros chantier de cette année, c'est l'alimentation durable. Donc euh... c'est travailler sur le fait... que euh... alors c'est en lien aussi avec l'éducation à la santé, donc manger mieux, amener les enfants à manger mieux pour leur santé, et en même temps respecter la nature. Donc là ce qui a déjà été mis en place c'est d'associer les gouters de fin de période en proposant des fruits aux enfants. On l'a déjà mis en place les autres années mais là on le remet en place, c'est le gouter « zéro déchet », avec pas d'emballage. Donc on l'avait orienté sur les dernières années c'était au niveau de la gestion des déchets : pas d'emballage ; mais là on l'orientera sur comment, en plus comment manger sainement. Quoi proposer qui n'ait pas d'emballage et qui en plus fasse partie d'un gouter

sain. On travaille aussi sur le gaspillage alimentaire, au niveau de la cantine, peut-être un regard sur les menus aussi de la cantine, sur des, peut-être des petits ateliers cuisine, pour amener les enfants à découvrir que l'on peut manger sainement et que l'on peut bien manger. Voilà. C'est les chantiers prioritaires, après on tourne toujours aussi autour des mêmes choses : la gestion des déchets, ... Ah oui cette année aussi on a l'air. Euh... respirer un bon air à l'école, donc travailler sur les différents polluants qu'il peut y avoir dans les classes. Voilà les gros chantiers. Et puis on continuera à fleurir l'école au printemps, comme les années précédentes.

Le DD, est-ce que selon toi c'est un contenu scolaire ou un sujet à discussion ? Avec les élèves.

Euh, les deux. Alors c'est un contenu scolaire parce que ça fait partie des programmes et que donc bah voilà on est obligé de le faire. Et c'est un sujet à discussion parce que... [quelques secondes de réflexion]. Alors, non pas parce que pour moi ça se discute dans le sens où, bah voilà il y a une urgence au DD, et ça, ça ne se discute pas. Mais par contre là où il peut y avoir discussion c'est dans les pratiques. Et euh...et surtout, je pense que... il y a une ... la part des enfants est énorme, dans le sens où, bah d'abord c'est eux qui font la société de demain. Donc ce qu'on fait aujourd'hui auprès des enfants de l'école c'est énorme pour plus tard, et c'est auprès d'eux qu'il faut agir. Et en plus ils en savent énormément. C'est une génération qui est née avec ces préoccupations-là, et donc ils ont aussi énormément à nous apporter, parce que surtout on est dans un milieu favoriser à Ormesson, il y a déjà énormément de choses qui sont mises en place dans les familles et donc on est beaucoup aussi autour d'un partage de pratique entre les enfants. Euh... voilà, donc ils ont vraiment le rôle à jouer, parce que c'est finalement bah nous, qui leur apprenons des choses au sens institutionnel comme on peut avoir l'habitude de faire, mais eux ont aussi énormément de choses à nous apprendre et de pratiques à partager.

Et donc justement, par rapport à cela, est-ce que tu penses que les élèves se sentent concernés ou est-ce qu'ils le font car c'est obligatoire ?

Alors je dirais qu'il y a tous les cas hein, on est bien d'accord, mais en tout cas il y a un certain nombre qui se sentent concernés... [temps de réflexion] parce qu'on en parle dans les familles, parce qu'on en parle à la télévision, parce que c'est un sujet de préoccupation aussi des familles. Alors attention à tout ce qui peut tourner autour de l'éco anxiété aussi, parce qu'on voit des, des, des enfants qui peuvent être anxieux par rapport à ça, donc à nous d'être vigilants par rapport à ça. Et... non je vois beaucoup d'enfants impliqués et qui ont envie de défendre, effectivement, euh... une EDD. Après il y en a qui ne le sont pas hein, parce que l'école c'est une micro société et donc on y retrouve de tout, Mais... mais en tout cas chaque année il y a 12 éco délégués et il y a beaucoup d'élèves qui veulent se présenter. Il n'y en a que douze qui sont élus. Donc le fait qu'il y ait beaucoup d'élèves qui veulent se présenter ça veut dire quand même qu'il y a beaucoup d'élèves qui se sentent concernés. Et à chaque fois les douze qui sont élus sont vraiment des enfants très concernés.

Peux-tu me parler de la labélisation E3D ?

La labellisation E3D, c'est obtenir un statut d'école en démarche de développement durable. Alors il y a trois niveaux, je ne sais plus exactement les niveaux, mais les niveaux sont gradués ; le premier niveau étant celui de, de... d'engagement dans une démarche de développement durable, le troisième niveau c'est un niveau expert. A chaque fois les objectifs sont de plus en plus importants, je sais par exemple que pour passer du niveau un, que nous avons actuellement, au niveau deux, il faut créer des partenariats, il faut créer aussi une commission d'évaluation des actions mises en place. Donc euh, ça se fait sur plusieurs années, moi par exemple j'ai obtenu à l'école, enfin nous avons obtenu le niveau un l'année dernière, pas sûre que cette année on fasse le niveau deux parce qu'on mène d'autres chantiers en parallèle sur l'école. Par exemple cette année on est sur l'égalité filles/garçons et on ne peut pas tout mener en même temps. Donc je pense que c'est quelque chose qu'il faut voir sur le long terme et c'est plutôt bien parce que ça veut dire qu'on ne s'engage pas ponctuellement, sur un an, à faire quelques actions comme ça par-ci par-là sur le DD, mais le principe de la labellisation E3D c'est vraiment de s'engager sur du long terme. Donc euh... à la fois s'engager sur du long terme, en balayant différents ODD, et en même temps essayer de rendre des actions pérennes. Et que ce ne soient pas des actions comme ça qui ont été faites une fois et qu'on oublie, mais d'essayer de... de faire... Voilà ça doit faire partie de la vie de l'école.

La labellisation, l'avez-vous demandée, ou elle vous a été attribuée ?

Alors on est informé hein qu'il y a des périodes d'inscription... Alors oui il faut s'inscrire. Il faut s'inscrire via la plateforme Arena. Donc c'est disponible... ce n'est pas une plateforme externe, c'est une plateforme Education Nationale donc c'est disponible à tous les directeurs. Il n'y a que les directeurs par contre, les directeurs et directrices qui peuvent s'inscrire, se... inscrire l'école. Et ensuite on remplit le dossier avec toutes les pièces qu'on nous demande et qui mettent en évidence ce qui est fait à l'école. Et après le dossier est examiné par une commission qui délivre le label ou pas.

Comme c'est sur demande, qu'est-ce qui t'a amenée à demander la labélisation ?

Alors c'est à la demande, après on sait qu'il y a une forte... Alors il y a 2 raisons principales : euh... d'abord... euh... ça nous est présenté tous les ans par l'inspecteur, qui nous incite à participer et à candidater. Et d'autre part on a une visibilité des écoles qui sont labellisées sur le département, et on voit qu'il y a de plus en plus d'écoles qui sont labellisées sur le département, donc ça donne envie aussi de s'inclure dans ce programme-là.

Connais-tu d'autres labels, ou récompenses, ou défis en lien avec le DD ?

Il y en a sûrement plein d'autres. Mais à ma connaissance non. Non parce que euh... [4 secondes]. Alors tu en feras ce que tu voudras, mais le principe de l'enseignant et le principe d'une école c'est que on balaye aussi énormément de sujets, et que donc une année tu peux

privilégier un sujet, mais à un moment donné il ne faut pas oublier les autres. Donc on pourrait devenir une école, effectivement spécialiste du DD, et on pourrait tout faire tourner autour de ça. Ce n'est pas le choix de l'école. Il y a aussi d'autres chantiers, il y a aussi la santé, il y a l'égalité filles/garçons, on est aussi sur le harcèlement, donc voilà... Oui il existe énormément de choses. Après je pense notamment aussi aux dispositifs « Notre école faisons-là l'ensemble » qui peut permettre de récolter de l'argent si tu veux mener des actions en DD qui nécessitent des moyens financiers. C'est tout à fait... possible. On te donne de l'argent, c'est un appel à projet, donc tu peux participer à cet appel à projet, et tu montes tout un projet que tu transmets à l'inspection académique et la DSDEN valide ton projet et t'apporte financièrement les moyens de pouvoir mettre en place les actions.

Cet appel à projet peut concerner le DD, mais aussi tout chose ?

Oui. Hum.

Tu m'as parlé de l'exploradôme, ... Est-ce qu'il y a des partenariats avec la mairie ou tout autre acteur externe ?

Alors oui, il y a un partenariat avec euh... avec la mairie, qui nous a mis en lien avec le G.P.S.E.A, avec une association d'Ormesson, environnement... tu sais celle qui est intervenue sur l'air là [Moi : Oui]. Voilà. Animation Transition Ormesson Environnement : voilà le nom de l'association. La mairie organise aussi un éco-rendez-vous qui aura lieu au mois de juin et donc elle aimerait pouvoir mettre en valeur les différentes actions qui sont mises en place dans les écoles. Euh... on... on a été mis en lien, et je pense que c'est la mairie qui a permis qui a permis ce lien là avec l'EPAMarne, donc l'aménageur qui permet l'aménagement du nouveau quartier. L'exploradome, en fait c'est le G.P.S.E.A. qui nous a mis en lien avec l'exploradome, parce qu'ils ont, eux, un partenariat. Voilà. Souvent c'est des partenariats... tout ça, c'est un peu lié. Tous ces partenaires sont liés. Mais souvent c'est passé par la mairie. On est passé par la mairie qui nous a mis en contact avec d'autres partenaires.

Penses-tu, chez toi, dans ta sphère privée, tu penses contribuer au DD, et de quelle manière ?

[Rire]

Si oui de quelle manière, parce que ça peut être non.

Alors, oui. Après je pourrais toujours faire mieux. Après je suis sûrement meilleure à l'école que chez moi. Comme on dit, les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés. Comment ? Bah avec la gestion des déchets, euh... donc déjà avec le tri sélectif, le composte, ... la réduction du chauffage, même si ça me fait un petit peu râler, oui on a baissé le chauffage cette année. Et puis d'une manière générale, sur moins consommer. Moins s'acheter, je vois par exemple on s'achète... on achète moins d'une manière générale. On consomme moins. Je vois les habits par exemple, euh... Alors on n'a jamais acheté beaucoup

d'habits, mais de plus en plus on essaye d'acheter des habits d'occasion. Donc c'une manière générale on a quand même beaucoup réduit notre façon de ... enfin notre consommation, et on est vigilants à notre façon de consommer.

La dernière question concerne ton parcours ; est-ce que tu me donner une tranche d'âge ; ton cursus universitaire ; ton ancienneté dans le métier ; ton parcours personnel.

Alors moi j'ai 45 ans. J'ai commencé enseigné j'avais 21 ans. Dons ça fait longtemps. J'ai été enseignante pendant très longtemps. J'ai... j'ai vu différents milieux : favorisés, mixtes, éducation prioritaire. Je me suis orientée après vers la formation d'enseignants et d'enseignantes puisque j'ai été maître formatrice. Et ensuite j'ai choisi de me diriger vers un poste de direction d'école, donc ça fait trois ans que je suis directrice dans cette école, ce qui me plait beaucoup puisque j'aime travailler en équipe, coordonner les actions, j'aime impulser des projets. Et j'aime aussi tout le travail qu'il y a autour des élèves à besoins, des élèves en difficulté, et sur le suivi de ces élèves d'année en année. Euh, voilà. Il me reste encore au moins vingt ans, donc plein d'autres expériences à vivre. Et mes études, j'ai fait des études scientifiques. Donc j'ai une licence en physiologie et génétique, et après ma licence je suis entrée à ce qu'on appelait avant l'IUFM, maintenant qui est l'INSPE, et j'ai fait deux années, et après je suis devenue enseignante. Ce n'était pas un métier... enfin je n'ai jamais décidé d'être enseignante comme ça depuis que j'étais toute petite. Mais c'est un métier qui est difficile, mais qui me plait beaucoup.

Serais-tu d'accord pour me partager des documents sur la labellisation E3D ?

Oui tout à fait.

Selon toi, de manière générale, qu'est-ce-que le DD ?

Pour moi le DD c'est... Alors déjà le mot « recyclage » qui me vient en tête, et tout ce qui concerne l'écologie. Mais surtout oui recycler. Pour moi c'est ça le développement durable.

Est-ce que tu pourrais me donner des exemples d'actions, qui permettraient de définir le DD ?

Des actions ? euh, bah de trier déjà les déchets, euh... d'utiliser certaines matières plutôt que d'autres. Des matières qui justement se recyclent. Après, euh... des actions aussi je pense plus par exemple utiliser moins d'eau, éteindre les lumières, ... enfin voilà des...

Est-ce que tu penses qu'il y a un lien entre le DD et les quatre mots ou expressions que je vais te donner ?

Entre le DD et l'expression que tu donnes, c'est ça ?

Oui voilà. Et si oui, quel est ce lien que tu fais ?

a. Un lien entre développement durable et pollution ?

Bah oui. Parce que le lien c'est : s'il n'y a pas de DD, il y a de la pollution. [rire].

b. Maintenant entre DD et « travail décent et croissance économique »

Ouhla... [rire] Travail décent et croissance économique... Il doit y en avoir. Je pense qu'il y a un lien quelque part. Au départ je t'aurais dit non. Mais euh... mais il y a peut-être un lien je pense quelque part.

Tu ne saurais pas le définir ?

Non, voilà c'est ça.

c. Un autre lien potentiel entre DD et Inégalités, dans le sens : partage des richesses, ... ?

Bah oui. Bah je pense que, bah les pays riches ont plutôt tendance à mettre les déchets dans les pays pauvres donc bien sûr qu'il y en a du lien.

d. Cette fois ce n'est pas un groupe de mots. Si je te présente cet article, est-ce-que tu fais un lien entre cet article et le DD ? <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/jo-2024-l-ia-s-invite-dans-la-videosurveillance-2700878.html>

D'accord. Donc là ce serait... [lecture de l'article] Un lien entre le développement durable et l'intelligence artificielle qui s'invite aux J.O. ? Euh... Non.

Est-ce que tu penses que dans le cadre de l'éducation au DD, il faudrait parler de l'actualité, par exemple la préconisation du gouvernement de mettre le chauffage à 19°C en ce moment ? Est-ce que tu penses qu'il faudrait en parler aux élèves ?

Oui. Oui c'est important, pour moi il y a un lien dessus, dans le sens où on va beaucoup moins utiliser d'électricité et donc du coup ça a un impact sur l'écologie. On devrait même... là on le fait finalement pour une histoire d'argent, alors qu'au final on devrait le faire pour une histoire d'écologie quoi.

Dans quel cadre institutionnel tu fais de l'EDD ? Sur quel programme tu te bases pour faire de l'EDD avec tes élèves ou à l'école ?

Alors. On se baserait plus sur de l'EMC mais pour moi c'est plus aussi, enfin, en fait ça se fait dans le quotidien. Parce que si tu ne t'en tiens qu'aux séances d'EMC tu n'as pas d'impact. Donc pour moi c'est tout le temps tous les jours. A tout moment de la journée tu peux intervenir là-dessus. Tu vas à la récréation, tu remontes, tu passes aux toilettes, tu ramasses tes déchets dans la classe, ... A tout moment quoi.

Est-ce que tu as eu des formations sur l'EDD ?

Alors [hausse le ton] JE ME SUIS FORMÉE ! Parce qu'en fait non. Moi je n'ai pas eu de formation. Mais euh... en fait comme l'école est éco labellisée, ils proposent des formations, mais ce n'est pas une obligation. Et ça ne fait pas partie de tes heures. Donc du coup, c'est pour ça que je dis que je me suis formée. Ça veut dire que ce sont des choses que je fais en plus, qui ne sont pas décomptées sur mes heures de formation.

Et quel était le thème de ces petites formations que tu as faites ?

Alors il y a eu une formation sur le composte, et tout ce qui est compostage. Et il y en avait une autre sur justement euh... quels sont les actions qu'on peut mettre en place pour être une école ecolabel.

Et suite à cela, une fois que tu as eu ces formations, quel a été ton ressenti ?

Bah je me suis dit qu'il y avait pas mal de chose à mettre en place, des petites choses simples à mettre en place à l'école et qui ne demandent pas forcément beaucoup de préparation. Donc je me dis finalement qu'il y a des choses du quotidien qu'on peut tous mettre en place sans pour autant être éco-labélisé, ou faire partie de quelque chose.

Justement, on va parler de la mise en œuvre à l'école. Comment mettez-vous en place l'EDD dans l'école ?

Alors nous avons des éco-délégués, qui se réunissent une fois par période, et qui proposent des actions pour qu'on soit une école écolo [rire]. Donc par exemple, donc là la dernière en date, ils veulent faire un défi écologique par classe. Donc ça serait la classe qui est la plus écologique. On a un composteur, donc du coup euh... Bah les éco délégués sont venus pour voir, à l'inauguration du composteur. Ils ont eu une petite formation pendant une heure à... bah qu'est-ce que c'est, ... Et donc du coup après il fallait qu'ils retournent dans les classes expliquer. Et puis là, on met en place... par exemple toutes les semaines il y a une classe qui doit nettoyer la cour. Donc tous les matins une classe doit aller nettoyer la cour, et mettre les déchets dans les bonnes poubelles. Donc il y a un composteur qui se fait pendant... bah surtout le temps de la cantine, euh... donc pareil, à chaque service il y a un enfant qui va trier, et mettre ce qu'il faut dans le composteur. Euh dans les classes il y a du tri. Il y a quoi d'autre... qui est mis en place ? Pour l'instant il n'y a que ça. Après ils veulent faire d'autres choses les enfants. Par exemple ils veulent faire une expo à partir de déchets recyclés. Une expo de robots [rire]. Euh qu'est-ce qu'ils veulent faire d'autre... peut être aussi mettre en place un tri mais de l'extérieur, ça veut dire plutôt faire une boîte de bouchons, une boîte de piles, ...

Et donc selon toi, est-ce que le DD est un contenu scolaire, ou plutôt un sujet à discussion ?

Non il y a du contenu scolaire. Il y a du contenu scolaire.

Et tu penses que les élèves de l'école se sentent concernés par l'EDD ou ils le font car c'est obligatoire ?

Non ils sont concernés. Ils sont concernés parce que ça les touche aussi chez eux. C'est là où on voit qu'ils se sont sentis concernés, c'est qu'ils vont le rapporter à la maison. Ils veulent aussi mettre ça... enfin rapporter aussi des choses de la maison, ce n'est pas comme si c'était que sur l'école quoi.

Il reste 6 questions qui concernent plutôt les acteurs externes à l'école, les partenariats, ...

Est-ce que tu peux me parler de la labellisation E3D ?

Bah oui [rire]. Alors c'est une labellisation qui en soit ne rapporte rien, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'aide financière. Mais c'est plus des mises en œuvre d'actions qu'on met au sein de l'école pour pouvoir avoir cet écolabel. Donc nous on est au niveau deux, depuis cette année. Donc euh... donc voilà quoi.

Et cette labellisation, qu'est-ce qui vous a amenés à la demander ?

Bah c'était pour justement euh... je pense que tous les enfants se sentent vraiment euh... se sentent euh... Je ne sais pas, je ne trouve pas mes mots, mais euh... se sentent concernés, voilà. Pour vraiment que ce soit un projet commun à toute l'école, et que ce ne soit pas juste ponctuel comme ça. Que ce soit vraiment un projet, et que ça perdure dans le temps je pense.

Est-ce que tu connais d'autres labels, ou récompense, ou défis en lien avec le DD ?

Alors je sais qu'il y a d'autres défis. Alors euh, je n'ai plus les noms hein, mais un truc comme « Les amis de la planète », je sais qu'il y a un truc comme ça où une fois par an ils proposent des petits défis. Moi quand j'ai cherché pour les défis pour justement pour l'école, je sais qu'il y a des mises en place comme ça de défis écologiques.

Et est-ce qu'il y a des partenariats avec la mairie ou tout autre acteurs externes à l'école ? des associations par exemple.

Alors la mairie oui, puisque c'est eux qui nous aident par exemple à mettre en place tout ce qui est tri. Et du coup la mairie a fait appel à la SYTCOM, donc ce n'est pas une association mais c'est eux qui s'occupent de tout ce qui est tri ménager, et c'est eux qui... qui ont mis en place du coup le composteur. Et ce qui est bien c'est que pour les scolaires en fait on est suivi pendant une année par un maître composteur, qui vient poser le composteur et explique, tu as toute une partie pédagogique, il vient expliquer en fait aux enfants. Normalement elle revient dans un mois, pour voir un peu comment ça donne, elle revient ensuite dans six mois et elle va nous suivre comme ça pendant un an, où elle vient ponctuellement. Et elle agit auprès des enfants. Et ça c'est vrai que c'est bien, puisque c'est un professionnel de l'extérieur qui connaît son sujet, et qui du coup vient faire des interventions auprès des élèves.

Est-ce que chez toi tu penses contribuer au DD. Si oui de quelle manière ?

Oui mais pas assez [rire]. Euh... En habitant en appartement moi j'aimerais avoir un composteur mais c'est compliqué, mais c'est quelque chose auquel on réfléchit. Après oui on essaye de faire attention à ce qu'on peut acheter, euh les matières qu'on peut acheter, euh... on essaye d'utiliser de moins en moins tout ce qui est emballage, voilà. Mais bon, après je ne sais pas si ça contribue vraiment mais heu... [rire]. On y contribue un tout petit peu à notre façon.

Et enfin peux-tu me donner des informations sur toi, ta tranche d'âge, ton cursus universitaire, ton ancienneté dans le métier, ton parcours, ...

Donc moi j'ai 39 ans [rire]. Euh mon parcours... Mon parcours il est scientifique, j'ai fait un bac scientifique, après j'ai fait des études de biologie et ensuite une licence de sciences de l'éducation parce que je voulais devenir enseignante. Au départ je voulais être prof de bio donc voilà. D'où les études de biologie [rire]. Donc après la licence j'ai passé le concours pour être professeure des écoles, et puis au bout de... on va dire... bah ça va faire... au bout de quinze ans j'ai passé du coup... bah c'est pas un concours, mais la spécialisation pour devenir directeur. Et donc voilà.

C'est terminé, merci. Est-ce que, si tu as des documents par rapport à la labellisation, tu accepterais de m'en transmettre.

Oui, oui. Par rapport à la labellisation je n'ai pas grand-chose mais oui je vais regarder. Je te les enverrai.